

# MARXISME FÉMINISME



JEUNES  
COMMUNISTES  
PARIS



PARIS

# SOMMAIRE

<b>8 mars : dates clés</b> .....	<b>2</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>Concepts fondamentaux du féminisme</b> .....	<b>5</b>
Françoise Héritier .....	5
Radka Radimska .....	8
Simone de Beauvoir .....	12
Nicole-Edith Thévenin « Le féminisme rejoint la pensée marxiste » .....	27
<b>Féminisme et analyse marxiste</b> .....	<b>33</b>
Friedrich Engels.....	33
Jean-Michel Galano .....	35
Karl Marx .....	37
Auguste Bebel .....	44
Jules Guesde.....	45
Sankara .....	47
Lénine.....	53
<b>Les marxistes dans les luttes féministes</b> .....	<b>53</b>
Marie-George Buffet.....	54
Jocelyne George.....	56
Suzy Rojtman .....	63
Magali Della Sudda .....	67
Maya Surduts .....	72
Saliha Bousedra .....	76
<b>MJCF et PCF : quel projet féministe ?</b> .....	<b>81</b>
Charte revendicative du MJCF .....	81
Programme « la France en Commun » du PCF .....	82

## 8 mars : dates clés

**1910** : C'est à la conférence internationale des femmes socialistes de 1910 que l'idée d'une « Journée Internationale des Femmes » est décidée.

**mars 1911** : Un million de femmes manifestent en Europe.

**8 mars 1913** : Des femmes russes organisent des rassemblements clandestins.

**8 mars 1914** : Les femmes réclament le droit de vote en Allemagne.

**8 mars 1915** : À Oslo des femmes défendent leurs droits et réclament la paix.

**8 mars 1917** : À Saint Pétersbourg des ouvrières manifestent pour réclamer du pain et le retour de leurs maris partis au front.

**8 mars 1921** : Lénine décrète le 8 mars journée du droit des femmes.

**1946** : La journée est célébrée dans les pays de l'Est.

**8 mars 1977** : Les Nations Unies officialisent la Journée Internationale du droit des Femmes.

**8 mars 1982** : Statut officiel de la Journée en France.

# "Le plus souvent dans l'Histoire, « anonyme » était une femme." Virginia Woolf

**Shirley Wirden**

*Ancienne secrétaire fédérale du MJCF Paris et conseillère nationale du MJCF*

*Responsable formation PCF Paris et secrétaire de section 11eme*

*Diplômée en philosophie politique à l'université Paris X*

Invisibles, instrumentalisées ou méprisées, les femmes ont un statut bien particulier dans les rapports sociaux et les rapports de production. Dans la rue, au travail ou à la maison, les femmes sont le deuxième sexe, le deuxième genre, celui relégué à la tâche ingrate, sacrificielle, utile. Les féministes ont toujours été des héroïnes anonymes. Elles ont changé, par leurs combats, notre quotidien.

Aujourd'hui, les raisons de lutter ne sont pas moins nombreuses qu'avant. Pourtant, on nous reproche de demander trop, et de ne pas se satisfaire des conquêtes existantes. L'ordre capitaliste et patriarcal craint donc pour sa survie? Il fait bien ! Les générations de féministes se suivent et se nourrissent les unes des autres. Nous sommes au rendez-vous, et nous comptons bien apporter nos pierres à l'édifice du progressisme et de l'émancipation.

Le 8 mars résonne ainsi particulièrement dans nos cœurs et nos esprits comme la date symbolique nous permettant de mettre en lumière toutes les luttes à mener. Cette date nous donne l'occasion de nous réunir, de nous rassembler, de diffuser nos idées pour casser l'idéologie dominante routinière.

Le livret que nous vous présentons vise à faire sortir les femmes et les féministes de l'anonymat, en faisant raisonner les réflexions d'hier avec celles d'aujourd'hui. C'est une des clés de la réussite de notre combat.

Il faut partager le plus largement les pensées et les écrits des figures progressistes. Les nombreuses femmes et hommes qui sont repris dans ce livret exposent des concepts, des luttes, des enjeux, des analyses essentielles à la réflexion féministe. Nous avons besoin de nous enrichir de ces pensées pour construire nos batailles et les mener à bien. Nous avons besoin d'être armé-es intellectuellement pour être efficace sur le terrain. Nous avons besoin de puiser dans l'Histoire pour faire la nôtre.

Dans le même temps, rendre visibles les raisonnements et les analyses des femmes d'aujourd'hui est fondamental. La pensée de ces femmes a contribué à renforcer les potentialités de résistance de toutes et tous les féministes. Nous devons nous en emparer et relayer massivement les prises de conscience présentes dans leurs textes. Ce sont de réels appels à dépasser les opinions communes, les clichés, l'ordre établi et les illusions.

Les femmes ne peuvent plus être d'éternelles anonymes. Hier comme aujourd'hui, nous réclamons notre droit au premier plan, notre droit à l'écoute, notre droit aux droits. Nos revendications sont justes : droit à disposer de son corps, droit à la circulation sans harcèlement, égalité salariale, respect de notre intégrité morale et physique, notre droit à nous détacher de la maternité, l'autonomie financière, la parité dans la représentation politique, le droit à une éducation non genrée. La liste pourrait être encore longue.

La situation pour les femmes est d'une telle violence que le recul est souvent nécessaire à la réflexion et à l'action. Pour mettre en œuvre le plus efficacement possible les conditions d'une progression vers l'égalité, nous devons nous extraire de la violence immédiate. C'est une démarche courageuse.

Prendre du recul pour rendre visibles les femmes, les enjeux des droits des femmes, les résistances et les concepts nécessaires à la lutte et à une meilleure compréhension de la société. Une lutte pour le droit à vivre hors des murs de la prison de la reproduction du patriarcat.

# Concepts fondamentaux du féminisme

Françoise Héritier

**« Il est plus dur d'être une femme que d'être un homme »**



« L'alimentation des femmes a toujours été sujette à des interdits. Notamment dans les périodes où elles auraient eu besoin d'avoir un surplus de protéines, car enceintes ou allaitantes – je pense à l'Inde, à des sociétés africaines ou amérindiennes. Elles puisent donc énormément dans leur organisme sans que cela soit compensé par une nourriture convenable ; les produits « bons », la viande, le gras, etc. étant réservés prioritairement aux hommes. (...) Cette « pression de sélection » qui dure vraisemblablement depuis l'apparition de Néandertal, il y a 750 000 ans, a entraîné des transformations physiques. A découlé de cela le fait de privilégier les hommes grands et les femmes petites pour arriver à des écarts de taille et de corpulence entre hommes et femmes. »

**Les femmes ont été assignées à la maternité et au domestique :** cette réflexion, au fil des millénaires, a entraîné la domination masculine. Si les hommes mettaient les enfants dans les femmes, il importait que chaque homme ait à sa disposition une femme pour lui faire les enfants qu'il souhaite avoir. Cela suppose une appropriation du corps des femmes, et comme ce corps donne en plus du plaisir, cela devient important. [...] Cette mainmise sur les corps et les destins est assurée, au fil du temps, par des privations (d'accès au savoir et au pouvoir) et par une vision hiérarchique marquée du sceau du mépris et de la condescendance.

Il n'existe pas de lien logique nécessaire entre le fait de nourrir et élever un enfant et celui de prendre en charge l'entretien de toute une famille sa vie durant et sans aucun profit. Ce type de dépendance passe par une construction intellectuelle. Elle est fortement intériorisée et transmise par les hommes et les femmes. Il suffit de penser à cette phrase "c'est papa qui met une graine dans le ventre de maman" quand les enfants désirent savoir comment on fait les enfants. En disant cela, on va contre la vérité objective désormais connue.

### **Dans le modèle archaïque dominant, la pulsion de l'homme est licite.**

On est dans la création de l'esprit, donc les ambivalences sont nombreuses. On observe, pour l'homme, un double discours. D'un côté, le propre de l'homme est de maîtriser ses pulsions, puisqu'il apporte l'ordre et la raison là où les femmes apportent la déraison et le désordre mais, de l'autre côté, la pulsion sexuelle de l'homme est perçue comme irréprouvable et la pensée commune trouve naturel qu'il y ait des corps à sa disposition.

Nous devons assumer et reconnaître l'asymétrie biologique des sexes, mais il ne faut plus que cela soit au détriment des femmes. On peut aisément comprendre ce qu'il y aurait de positif dans un rapport d'égal à égal dans les sexes. Les hommes n'auraient plus à paraître. Cela ne doit pas être agréable tous les jours de devoir toujours paraître viril. Ne pas pleurer, se sentir responsable des obligations vitales. La possibilité de se soustraire à cette obligation devrait leur apparaître comme une bonne chose. Le monde n'est vivant, et vivable, que parce qu'on peut se livrer au jeu de la séduction, reconnaître l'Autre et l'amener à soi, et il serait agréable à tous de placer en premier le goût de ce jeu, ce qui ne peut se faire dans la sujétion routinière.

### **«Rien de ce qui nous paraît naturel n'est naturel»**

### **Pourquoi les faits culturels apparaissent-ils comme allant de soi ?**

Françoise Héritier. C'est une leçon dérangeante de l'anthropologie : tout est affaire de combinatoires, effectuées par l'humanité au cours de son

histoire. Autant de figures possibles, potentielles et pensables, dont certaines ont été réalisées. Celles qui ordonnent l'idée du masculin et du féminin en font partie. Il existe bien d'autres figures, qui n'ont pas encore été pensées par l'humanité. Dans quelques siècles, peut-être... Il faut du temps pour passer du possible au pensable. Généralement d'ailleurs, celui qui énonce une idée radicalement nouvelle se fait mal recevoir. Puis cette idée se propage au grand nombre. Alors elle franchit une étape supplémentaire : si elle devient émotionnellement concevable, elle peut passer dans la pratique et, le cas échéant, être entérinée par le droit et la loi. Tant qu'un changement ne s'impose pas selon ce cheminement, un enfant ne connaît que sa culture, évidente pour lui.

### **La société repose-t-elle sur une vision masculine du monde ?**

Françoise Héritier. Oui. Pour pratiquer l'échange des femmes, une idéologie donnait aux pères et aux frères un droit incontesté sur leurs filles et sœurs. L'observation ethnologique montre que ce sont toujours les hommes qui échangent les femmes, et pas l'inverse. Parfois, les femmes participent aux délibérations, plus souvent intimes que publiques, mais ce sont eux qui ont la main sur l'échange matrimonial. Ce droit prioritaire repose sur un système de représentation qu'on retrouve dans les soubassements de toute société. Si parfois les femmes ont plus de pouvoir qu'ailleurs, il reste que c'est toujours la même règle générale. Par la réflexion adaptée aux connaissances de leur époque, les Homo sapiens ont conçu un modèle hiérarchique social fondé sur une valence différentielle des sexes.

La valorisation d'un genre et la dévalorisation de l'autre sont des constantes universelles attribuées de manière préférentielle à l'un ou l'autre sexe, en fonction d'une culture donnée. Rien de plus, mais l'efficacité est forte. À l'heure actuelle, les chefs d'entreprise évoquent l'importance du rôle des femmes (souci de perfection et d'écoute). On se sert de l'opposition du genre, mais conçue comme base naturelle, pour faire la parité en entreprise. On n'a pas quitté le modèle dominant de pensée.



## **L'opposition masculin/féminin, modèle de toutes les autres oppositions**

Selon plusieurs auteurs, cette binarité tire ses origines de la binarité de l'espèce humaine, et la différence des sexes sert de modèle à toute différenciation ultérieure. La réflexion des hommes ne peut être fondée que sur ce qui leur était donné à observer de plus proche : le corps est le milieu dans lequel il est plongé ; or, le caractère ultime et le plus marquant du corps humain, c'est la différence des sexes et le rôle différent des sexes dans la reproduction. Toutes les oppositions créées par la raison humaine sont alors inscrites dans les grilles de classement à deux pôles : masculin et féminin, et on peut trouver ces deux pôles dans tous les systèmes de représentation qui opposent des valeurs concrètes ou abstraites (chaud/froid, sec/humide, haut/bas, inférieur/supérieur, clair/sombre). Ces systèmes d'oppositions, analogues à l'opposition masculin/féminin, se retrouvent, dans la pensée quotidienne ou dans le discours scientifique contemporain – mais ils sont le plus visibles dans le cadre des sociétés traditionnelles, et c'est donc souvent dans les représentations mentales de ces sociétés qu'ils sont étudiés et analysés.

C'est le cas notamment de Pierre Bourdieu et de ses recherches ethnologiques sur la société kabyle. D'après Bourdieu, dans la société kabyle, les différences sexuelles sont encore immergées dans l'ensemble des oppositions organisant tout l'univers, et toute la cosmologie y est sexualisée (Bourdieu, 1998 : p. 13). La vision du monde est ici la division du monde, qui repose sur un principe de division fondamentale, distribuant toutes les choses du monde en deux classes complémentaires. Introduire l'ordre, c'est diviser l'univers en entités opposées. Toutes les choses et les activités sont, dans cette société, divisées selon l'opposition entre le masculin et le féminin, et cette division, essentiellement arbitraire, apparaît comme une nécessité objective et subjective. Bourdieu analyse ces oppositions dans plusieurs domaines : l'espace de la maison et les parties du corps, l'année agraire, la cuisine, la journée, les travaux quotidiens. À chaque fois, on peut isoler des

séries de contraires, le masculin étant en général associé au sec, au chaud, au plein, à l'épicé, au clair, au dehors et au dur, et le féminin à l'humide, au froid, au vide, au fade, à l'obscur, au dedans et au tendre (Bourdieu, 1980 : p. 367).

Plus encore, chaque système culturel repose, selon Bourdieu, sur ces « colonnes des contraires ». Tracer la ligne qui produit un espace séparé et délimité est l'acte culturel par excellence, et cette ligne ne peut être franchie que par un acte magique – un rituel de passage (Bourdieu, 1980 : pp. 348-349).

### **Quelles sont les origines de la division de l'univers en catégories du masculin et du féminin ?**

Les nombreuses recherches ethnologiques montrent que cette différenciation, cette division du cosmos en masculin et féminin, est universelle, et qu'on la trouve dans toutes les cultures du monde ; mais les scientifiques ne s'accordent pas sur les causes ou les origines de cette différenciation. Comme on l'a expliqué ci-dessus, elle est fondée d'abord sur l'observation de la réalité corporelle, caractérisée par la différence des sexes et le rôle différent des sexes dans la reproduction. À cela s'ajoute la division du travail entre l'homme et la femme : la construction sociale des genres est en fait le résultat de la division sexuelle des tâches. Selon Pierre Bourdieu, la division fondamentale du monde en catégories symboliquement masculines et féminines existe depuis la division du travail entre les sexes, qui est caractérisée par l'opposition entre les actions continues et duratives, en général attribuées aux femmes, et les actions brèves et discontinues, en général attribuées aux hommes.

Selon un groupe de penseurs, représenté notamment par Françoise Héritier, l'origine de ces systèmes mentaux d'oppositions est d'abord biologique : tout part du corps, d'unités conceptuelles inscrites dans le corps, dans le biologique et le physiologique, observables, reconnaissables et identifiables en tous temps et tous lieux (Héritier, 1996 : p. 22). Le biologique explique comment se sont mis en place aussi bien des institutions

sociales que des systèmes de représentation et de pensée, même si ces structures sont ajustées et recomposées selon les diverses formules logiques possibles dans les différentes cultures.

Selon d'autres auteurs, ces structures, et aussi les corps eux-mêmes, sont socialement construits. D'après Pierre Bourdieu, le corps est socialement construit comme une réalité sexuée et, en même temps, comme le porteur des principes de vision et de division sexués ; et c'est ce système de perception qui crée la différence entre les sexes biologiques. La définition sociale du corps masculin et féminin n'est pas du tout un simple enregistrement des propriétés anatomiques et naturelles, c'est une construction fondée sur l'accentuation de certaines différences et le voilement de certaines similitudes (Bourdieu, 1998 : pp. 13-21). La différence biologique et anatomique entre les sexes apparaît ensuite comme une raison naturelle de la différenciation sociale entre les genres. Ainsi, la pensée s'enferme dans une tautologie, où la différence physique des sexes est à la fois cause et conséquence du système sexué de perception du monde.

### **Les deux pôles ne sont pas égaux**

Ce qui est le plus important, c'est que dans tous ces systèmes de division et de différenciation, les deux opposés se voient accorder une valeur inégale : ce qui correspond symboliquement au pôle masculin est considéré comme supérieur, alors que ce qui correspond au pôle féminin est considéré en général comme inférieur.

Cette inégalité découle du principe même de la différenciation, et elle s'explique peut-être si l'on compare deux notions clés de la philosophie contemporaine : la différence et l'altérité. Ces deux notions ne sont pas synonymes, elles sont utilisées de manière différente ; elles désignent en fait deux approches distinctes. L'altérité est liée à la philosophie d'Emmanuel Lévinas : l'autre est absolument hors de mon horizon, absolument Autre, donc incomparable ; entre moi et l'autre, il existe une distance infranchissable qui ne peut pas être abolie. La différence, au contraire, ne

caractérise que la distinction entre des éléments appartenant à la même totalité, et ces éléments peuvent être comparés et hiérarchisés. Selon M.-O. Gonseth, anthropologue, la différence exprime des relations entre, au moins, trois termes : un élément x, qui évoque l'impression d'étrangeté, un élément y, considéré comme « normal », et un cadre de référence qui constitue le principe d'évaluation et mesure l'écart entre x et y. Une fois l'écart mesuré, il est aussi sanctionné. Cela signifie qu'on lui attribue une valeur liée à une norme. Ce qui était étranger est alors intégré dans le système universel des différences, et ceci implique à la fois l'inclusion et l'exclusion, la reconnaissance et la discrimination (Gonseth, 1995 : pp. 41-53).

Pour Pierre Bourdieu, le facteur principal de cette division est la domination masculine : le monde social est divisé en catégorie dominante, les hommes, et catégorie dominée, les femmes. Toutes les représentations mentales, fondées sur l'opposition entre le masculin et féminin, ont pour but de légitimer cette relation de domination ; tout ce qui est associé au féminin est alors considéré comme mineur, dangereux ou du moins ambigu. Les relations de domination sont ensuite inscrites dans les corps, et les différences biologiques ainsi construites, paraissent être ensuite les causes naturelles des différences sociales. L'exemple éloquent de la valeur inégale attribuée au masculin et au féminin tient à la prétendue neutralité du genre masculin : aussi bien dans la perception sociale que dans la langue, l'ordre masculin est si fort qu'il n'exige pas de justification, et la vision androcentrique s'impose comme neutre (Bourdieu, 1998 : p. 15).

## Simone de Beauvoir

**“Simone de Beauvoir, La construction sociale des catégories de sexe : Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*”.**



Quand dans les enquêtes en sciences sociales il s'agit de relier une ou plusieurs variables dites « indépendantes » à une ou plusieurs variables dites « dépendantes » pour identifier une relation causale où les secondes seraient dans une certaine mesure produites par la présence des premières, les catégories de sexe sont sans doute celles les plus usitées comme variables indépendantes, bien plus que celles concernant les dites « catégories socioprofessionnelles », les lieux de résidence et même les âges. Dans une certaine naïveté de l'approche qui se veut scientifique, les catégories de sexe sont peut-être prisées parce que paraissant correspondre davantage à des « faits » presque « naturels » : « être » une femme, un homme, « appartenir » au genre masculin ou féminin, voilà des apparents constats dont le chercheur en sciences sociales aime (trop) partir comme d'une origine afin ensuite de repérer, expliquer et comprendre des processus qui découleraient de ces situations supposées initiales.

Mais rien n'est sans doute plus naïf et erroné : nombre d'études portant sur les identités sexuées montrent en celles-ci une forte et massive composante culturelle. « Etre » une femme ou un homme, « avoir » un sexe masculin ou féminin représente davantage l'effet de processus sociaux qu'un état naturel antérieur à tout. C'est ce que nous allons considérer ici avec Simone de Beauvoir dans cet extrait où elle décrit comment dans notre civilisation la société entourant l'enfant agit sur lui pour l'orienter dans un type de rôle qui selon les cas sera féminin ou masculin, mais toujours complémentaire à l'autre et répondant aux besoins d'une économie générale servant le fonctionnement de l'ordre social.

Alors que filles et garçons ne sont pas initialement distinguables dans leurs comportements et attitudes, tandis que l'enfant dit « garçon » sera, malgré lui, encouragé à s'individualiser totalement en se séparant de son

milieu social d'origine pour affronter solitairement, librement et activement le monde extérieur (ce qui correspond au modèle masculin), l'enfant dit « fillette » verra l'entourage social accepter sa fuite hors de l'individualisation et restera en grande partie dans le lien social comme membre d'un groupe. Les modèles sociaux féminins et masculins sont de la sorte deux façons de traiter et de faire vivre (et ne pas vivre) les rapports de l'être humain avec son individualité. Nous remarquerons cependant que ce déterminisme social, de forme holiste, ne se fait pas sans la complicité des acteurs qui d'une manière assez stratégique contribuent à ces processus en y trouvant chacun un intérêt particulier : pour l'être masculin s'offre l'avantage de jouir pleinement de la liberté humaine et pour l'être féminin l'avantage justement d'échapper à celle-ci et à ses inconvénients. (Là encore, conformément au point de vue de la philosophie « existentialiste », l'être humain gère le drame de l'existence sans essence en se choisissant (partiellement) femme ou homme et en assumant cela dans un certaine « mauvaise foi ».)

Aussi, « devenu » femme ou homme, l'être humain sexué que le chercheur en sciences sociales croira ranger ainsi dans une variable indépendante doit être sous cet aspect bien plus abordé comme une variable dépendante dont il faut chercher les origines dans l'environnement culturel. C'est la trop routinière catégorisation a priori (dans les questionnaires et entretiens par exemple) en genre masculin et féminin qui doit être remise en question si l'on veut vraiment percevoir le sens des processus sociaux et ne pas reproduire l'imposition qu'ils exercent sur la personnalité des êtres qui sont avant tout des humains avant de paraître femmes ou hommes (« paraître » dont il faut précisément tenter d'étudier les facteurs).

Bernard Dantier, sociologue, 9 mai 2007

**Extrait de: Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe. Tome 2: L'expérience vécue*. Paris: Gallimard, 1949, pp. 13-48.**

On ne naît pas femme : on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine ; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin. Seule la médiation d'autrui peut constituer un individu comme un Autre. En tant qu'il existe pour soi l'enfant ne saurait se saisir comme sexuellement différencié. Chez les filles et les garçons, le corps est d'abord le rayonnement d'une subjectivité, l'instrument qui effectue la compréhension du monde : c'est à travers les yeux, les mains, non par les parties sexuelles qu'ils appréhendent l'univers. Le drame de la naissance, celui du sevrage se déroulent de la même manière pour les nourrissons des deux sexes ; ils ont les mêmes intérêts et les mêmes plaisirs ; la succion est d'abord la source de leurs sensations les plus agréables ; puis ils passent par une phase anale où ils tirent leurs plus grandes satisfactions des fonctions excrétoires qui leur sont communes ; leur développement génital est analogue ; ils explorent leur corps avec la même curiosité et la même indifférence ; du clitoris et du pénis ils tirent un même plaisir incertain ; dans la mesure où déjà leur sensibilité s'objective, elle se tourne vers la mère : c'est la chair féminine douce, lisse, élastique qui suscite les désirs sexuels et ces désirs sont préhensifs ; c'est d'une manière agressive que la fille, comme le garçon, embrasse sa mère, la palpe, la caresse ; ils ont la même jalousie s'il naît un nouvel enfant ; ils la manifestent par les mêmes conduites : colères, bouderie, troubles urinaires ; ils recourent aux mêmes coquetteries pour capter l'amour des adultes. Jusqu'à douze ans la fillette est aussi robuste que ses frères, elle manifeste les mêmes capacités intellectuelles ; il n'y a aucun domaine où il lui soit interdit de rivaliser avec eux. Si, bien avant la puberté, et parfois même dès sa toute petite enfance, elle nous apparaît déjà comme sexuellement spécifiée, ce n'est pas que de mystérieux instincts immédiatement la vouent à la passivité, à la coquetterie, à la maternité : c'est que l'intervention d'autrui dans la vie de l'enfant est presque originelle et que dès ses premières années sa vocation lui est impérieusement insufflée.

Le monde n'est d'abord présent au nouveau-né que sous la figure de sensations immanentes ; il est encore noyé au sein du Tout comme au temps où il habitait les ténèbres d'un ventre ; qu'il soit élevé au sein ou au biberon,

il est investi par la chaleur d'une chair maternelle. Peu à peu il apprend à percevoir les objets comme distincts de lui : il se distingue d'eux ; en même temps, d'une façon plus ou moins brutale, il est détaché du corps nourricier ; parfois il réagit à cette séparation par une crise violente ; en tout cas, c'est vers le moment où elle se consomme - vers l'âge de six mois environ - qu'il commence à manifester dans des mimiques, qui deviennent par la suite de véritables parades, le désir de séduire autrui. Certes, cette attitude n'est pas définie par un choix réfléchi ; mais il n'est pas besoin de penser une situation pour l'exister. D'une manière immédiate le nourrisson vit le drame originel de tout existant qui est le drame de son rapport à l'Autre. C'est dans l'angoisse que l'homme éprouve son délaissement. Fuyant sa liberté, sa subjectivité, il voudrait se perdre au sein du Tout : c'est là l'origine de ses rêveries cosmiques et panthéistiques, de son désir d'oubli, de sommeil, d'extase, de mort. Il ne parvient jamais à abolir son moi séparé : du moins souhaite-t-il atteindre la solidité de l'en-soi, être pétrifié en chose ; c'est singulièrement lorsqu'il est figé par le regard d'autrui qu'il s'apparaît comme un être. C'est dans cette perspective qu'il faut interpréter les conduites de l'enfant : sous une forme charnelle, il découvre la finitude, la solitude, le délaissement dans un monde étranger ; il essaie de compenser cette catastrophe en aliénant son existence dans une image dont autrui fondera la réalité et la valeur. Il semble que ce soit à partir du moment où il saisit son reflet dans les glaces - moment qui coïncide avec celui du sevrage - qu'il commence à affirmer son identité : son moi se confond avec ce reflet si bien qu'il ne se forme qu'en s'aliénant. Que le miroir proprement dit joue un rôle plus ou moins considérable, il est certain que l'enfant commence vers six mois à comprendre les mimiques de ses parents et à se saisir sous leur regard comme un objet. Il est déjà un sujet autonome qui se transcende vers le monde : mais c'est seulement sous une figure aliénée qu'il se rencontrera lui-même.

Lorsque l'enfant grandit, il lutte de deux façons contre le délaissement originel. Il essaie de nier la séparation : il se blottit dans les bras de sa mère, il recherche sa chaleur vivante, il réclame ses caresses. Et il essaie de se faire justifier par le suffrage d'autrui. Les adultes lui apparaissent comme des dieux : ils ont le pouvoir de lui conférer l'être. Il éprouve la magie du regard qui le métamorphose tantôt en un délicieux petit ange, tantôt en monstre. Ces deux modes de défense ne s'excluent pas : au contraire ils se complètent et se pénètrent. Quand la séduction réussit, le sentiment de justification



trouve une confirmation charnelle dans les baisers et les caresses reçus : c'est une même heureuse passivité que l'enfant connaît dans le giron de sa mère et sous ses yeux bienveillants, Il n'y a pas pendant les trois ou quatre premières années de différence entre l'attitude des filles et celle des garçons ; ils tentent tous de perpétuer l'heureux état qui a précédé le sevrage ; chez ceux-ci autant que celles-là on rencontre des conduites de séduction et de parade : ils sont aussi désireux que leurs sœurs de plaire, de provoquer des sourires, de se faire admirer.

Il est plus satisfaisant de nier le déchirement que de le surmonter, plus radical d'être perdu au cœur du Tout que de se faire pétrifier par la conscience d'autrui : la fusion charnelle crée une aliénation plus profonde que toute démission sous le regard d'autrui. La séduction, la parade représentent un stade plus complexe, moins facile, que le simple abandon dans les bras maternels. La magie du regard adulte est capricieuse ; l'enfant prétend être invisible, ses parents entrent dans le jeu, ils le cherchent à tâtons, ils rient et puis brusquement ils déclarent : « Tu nous ennues, tu n'es pas invisible du tout, » Une phrase de l'enfant a amusé, il la répète : cette fois, on hausse les épaules. Dans ce monde aussi incertain, aussi imprévisible que l'univers de Kafka, on trébuche à chaque pas. C'est pourquoi tant d'enfants ont peur de grandir ; ils se désespèrent si leurs parents cessent de les prendre sur leurs genoux, de les admettre dans leur lit : à travers la frustration physique ils éprouvent de plus en plus cruellement le délaissement dont l'être humain ne prend jamais conscience qu'avec angoisse.

C'est ici que les petites filles vont d'abord apparaître comme privilégiées. Un second sevrage, moins brutal, plus lent que le premier, soustrait le corps de la mère aux étreintes de l'enfant ; mais c'est aux garçons surtout qu'on refuse peu à peu baisers et caresses ; quant à la fillette, on continue à la cajoler, on lui permet de vivre dans les jupes de sa mère, le père la prend sur ses genoux et flatte ses cheveux ; on l'habille avec des robes douces comme des baisers, on est indulgent à ses larmes et à ses caprices, on la coiffe avec soin, on s'amuse de ses mines et de ses coquetteries : des contacts charnels et des regards complaisants la protègent contre l'angoisse de la solitude. Au petit garçon, au contraire, on va interdire même la coquetterie ; ses manœuvres de séduction, ses comédies agacent. « Un homme ne demande pas qu'on l'embrasse... Un homme ne se regarde pas dans les glaces... Un homme ne pleure pas ». lui dit-on, On veut qu'il soit « un

petit homme » ; c'est en s'affranchissant des adultes qu'il obtiendra leur suffrage, Il plaira en ne paraissant pas chercher à plaire.

Beaucoup de garçons, effrayés de la dure indépendance à laquelle on les condamne, souhaitent alors être des filles ; au temps où on les habillait d'abord comme elles, c'est souvent avec des larmes qu'ils abandonnaient la robe pour le pantalon, qu'ils voyaient couper leurs boucles, Certains choisissent obstinément la féminité, ce qui est une des manières de s'orienter vers l'homosexualité (...). Cependant si le garçon apparaît d'abord comme moins favorisé que ses sœurs, c'est qu'on a sur lui de plus grands desseins. Les exigences auxquelles on le soumet impliquent immédiatement une valorisation. (...) On persuade l'enfant que c'est à cause de la supériorité des garçons qu'il leur est demandé davantage ; pour l'encourager dans le chemin difficile qui est le sien, on lui insuffle l'orgueil de sa virilité ; cette notion abstraite revêt pour lui une figure concrète : elle s'incarne dans le pénis ; ce n'est pas spontanément qu'il éprouve de la fierté à l'égard de son petit sexe indolent ; mais il la ressent à travers l'attitude de son entourage. Mères et nourrices perpétuent la tradition qui assimile le phallus et l'idée de mâle ; qu'elles en reconnaissent le prestige dans la gratitude amoureuse ou dans la soumission, ou que ce soit pour elles une revanche de le rencontrer chez le nourrisson sous une forme humiliée, elles traitent le pénis enfantin avec une complaisance singulière. (...) Des femmes moins effrontées donnent cependant un nom d'amitié au sexe du petit garçon, elles lui en parlent comme d'une petite personne qui est à la fois lui-même et autre que lui-même ; elles en font, selon le mot déjà cité, « un alter ego d'habitude plus rusé, plus intelligent et plus adroit que l'individu ». Anatomiquement, le pénis est tout à fait apte à remplir ce rôle ; détaché du corps, il apparaît comme un petit jouet naturel, une sorte de poupée. On valorisera donc l'enfant en valorisant son double. (...) Ainsi, bien loin que le pénis se découvre comme un privilège immédiat d'où le garçon tirerait un sentiment de supériorité, sa valorisation apparaît au contraire comme une compensation - inventée par les adultes et ardemment acceptée par l'enfant - aux duretés du dernier sevrage : par là, il est défendu contre le regret de ne plus être un nourrisson, de ne pas être une fille. Par la suite il incarnera dans son sexe sa transcendance et sa souveraineté orgueilleuse.

Le sort de la fillette est très différent. Mères et nourrices n'ont pas pour ses parties génitales de révérence ni de tendresse ; elles n'attirent pas son attention sur cet organe secret, dont on ne voit que l'enveloppe et qui ne se

laisse pas empoigner ; en un sens, elle n'a pas de sexe. Elle n'éprouve pas cette absence comme un manque ; son corps est évidemment pour elle une plénitude ; mais elle se trouve située dans le monde d'une autre manière que le garçon ; et un ensemble de facteurs peut transformer à ses yeux cette différence en une infériorité.

[...] Il est certain que l'absence de pénis jouera dans la destinée de la fillette un rôle important, même si elle n'en envie pas sérieusement la possession. Le grand privilège que le garçon en tire c'est que, doué d'un organe qui se laisse voir et saisir, il peut au moins partiellement s'y aliéner. Le mystère de son corps, ses menaces, il les projette hors de lui, ce qui lui permet de les tenir à distance : certes, il se sent en danger dans son pénis, il redoute la castration, mais c'est une peur plus facile à dominer que la crainte diffuse éprouvée par la petite fille à l'égard de ses « intérieurs », crainte qui souvent se perpétuera pendant toute sa vie de femme. Elle a un extrême souci de tout ce qui se passe au-dedans d'elle, elle est dès le départ beaucoup plus opaque à ses propres yeux, plus profondément investie par le trouble mystère de la vie, que le mâle. Du fait qu'il a un alter ego dans lequel il se reconnaît, le petit garçon peut hardiment assumer sa subjectivité ; l'objet même dans lequel il s'aliène devient un symbole d'autonomie, de transcendance, de puissance : il mesure la longueur de son pénis ; il compare avec ses camarades celle du jet urinaire ; plus tard, l'érection, l'éjaculation seront sources de satisfaction et de défi. La petite fille cependant ne peut s'incarner dans aucune partie d'elle-même. En compensation on lui met entre les mains, afin qu'il remplisse auprès d'elle le rôle d'alter ego, un objet étranger : une poupée. Il faut noter qu'on appelle aussi « poupée » ce bandage dont on enveloppe un doigt blessé : un doigt habillé, séparé, est regardé avec amusement et une sorte de fierté, l'enfant ébauche à son propos le processus d'aliénation. Mais c'est une figurine à face humaine - ou à défaut un épi de maïs, voire un morceau de bois - qui remplacera de la manière la plus satisfaisante ce double, ce jouet naturel, qu'est le pénis.

La grande différence c'est que, d'une part, la poupée représente le corps dans sa totalité et que, d'autre part, elle est une chose passive. Par là, la fillette sera encouragée à s'aliéner dans sa personne tout entière et à considérer celle-ci comme un donné inerte. Tandis que le garçon se recherche dans le pénis en tant que sujet autonome, la fillette dorlote sa poupée et la pare comme elle rêve d'être parée et dorlotée ; inversement, elle se pense elle-même comme une merveilleuse poupée. A travers

compliments et gronderies, à travers les images et les mots, elle découvre le sens des mots « jolie » et « laide » ; elle sait bientôt que pour plaire il faut être « jolie comme une image » ; elle cherche à ressembler à une image, elle se déguise, elle se regarde dans les glaces, elle se compare aux princesses et aux fées des contes. (...)

Ce narcissisme apparaît si précocement chez la fillette, il jouera dans sa vie de femme un rôle si primordial qu'on le considère volontiers comme émanant d'un mystérieux instinct féminin. Mais nous venons de voir qu'en vérité ce n'est pas un destin anatomique qui lui dicte son attitude. La différence qui la distingue des garçons est un fait qu'elle pourrait assumer d'une quantité de manières. Le pénis constitue certainement un privilège, mais dont le prix naturellement diminue quand l'enfant se désintéresse de ses fonctions excrétoires et se socialise : s'il en conserve à ses yeux, passé l'âge de huit à neuf ans, c'est qu'il est devenu le symbole d'une virilité qui est socialement valorisée. En vérité, l'influence de l'éducation et de l'entourage est ici immense. Tous les enfants essaient de compenser la séparation du sevrage par des conduites de séduction et de parade ; on oblige le garçon à dépasser ce stade, on le délivre de son narcissisme en le fixant sur son pénis ; tandis que la fillette est confirmée dans cette tendance à se faire objet qui est commune à tous les enfants. La poupée l'y aide, mais elle n'a pas non plus un rôle déterminant ; le garçon aussi peut chérir un ours, un polichinelle en qui il se projette ; c'est dans la forme globale de leur vie que chaque facteur : pénis, poupée, prend son poids.

Ainsi, la passivité qui caractérisera essentiellement la femme « féminine » est un trait qui se développe en elle dès ses premières années. Mais il est faux de prétendre que c'est là une donnée biologique ; en vérité, c'est un destin qui lui est imposé par ses éducateurs et par la société. L'immense chance du garçon, c'est que sa manière d'exister pour autrui l'encourage à se poser pour soi. Il fait l'apprentissage de son existence comme libre mouvement vers le monde ; il rivalise de dureté et d'indépendance avec les autres garçons, il méprise les filles. Grimant aux arbres, se battant avec des camarades, les affrontant dans des jeux violents, il saisit son corps comme un moyen de dominer la nature et un instrument de combat ; il s'enorgueillit de ses muscles comme de son sexe ; à travers jeux, sports, luttes, défis, épreuves, il trouve un emploi équilibré de ses forces ; en même temps, il connaît les leçons sévères de la violence ; il apprend à encaisser les coups, à mépriser la douleur, à refuser les larmes du

premier âge, Il entreprend, il invente, il ose. Certes, il s'éprouve aussi comme « pour autrui », il met en question sa virilité et il s'ensuit par rapport aux adultes et aux camarades bien des problèmes. Mais ce qui est très important, c'est qu'il n'y a pas d'opposition fondamentale entre le souci de cette figure objective qui est sienne et sa volonté de s'affirmer dans des projets concrets. C'est en faisant qu'il se fait être, d'un seul mouvement. Au contraire, chez la femme il y a, au départ, un conflit entre son existence autonome et son « être autre » ; on lui apprend que pour plaire il faut chercher à plaire, il faut se faire objet ; elle doit donc renoncer à son autonomie. On la traite comme une poupée vivante et on lui refuse la liberté ; ainsi se noue un cercle vicieux ; car moins elle exercera sa liberté pour comprendre, saisir et découvrir le monde qui l'entoure, moins elle trouvera en lui de ressources, moins elle osera s'affirmer comme sujet ; si on l'y encourageait, elle pourrait manifester la même exubérance vivante, la même curiosité, le même esprit d'initiative, la même hardiesse qu'un garçon, C'est ce qui arrive parfois quand on lui donne une formation virile ; beaucoup de problèmes lui sont alors épargnés. Il est intéressant de noter que c'est là le genre d'éducation qu'un père dispense volontiers à sa fille ; les femmes élevées par un homme échappent en grande partie aux tares de la féminité, Mais les mœurs s'opposent à ce qu'on traite les filles tout à fait comme des garçons. (...) A moins qu'elle ne mène une vie très solitaire, même si les parents autorisent des manières garçonnières, l'entourage de la petite fille, ses amies, ses professeurs en seront choqués. Il y aura toujours des tantes, des grand-mères, des cousines pour contrebalancer l'influence du père. Normalement, le rôle qui lui est assigné à l'égard de ses filles est secondaire. Une des malédictions qui pèse sur la femme (...) c'est que, dans son enfance, elle est abandonnée aux mains des femmes. Le garçon aussi est d'abord élevé par sa mère ; mais elle a du respect pour sa virilité et il lui échappe très vite ; tandis qu'elle entend intégrer la fille au monde féminin.

On verra, plus loin, combien les rapports de la mère à la fille sont complexes : la fille est pour la mère à la fois son double et une autre, à la fois la mère la chérit impérieusement et elle lui est hostile ; elle impose à l'enfant sa propre destinée : c'est une manière de revendiquer orgueilleusement sa féminité, et une manière aussi de s'en venger. On trouve le même processus chez les pédérastes, les joueurs, les drogués, chez tous ceux qui à la fois se flattent d'appartenir à une certaine confrérie et en sont humiliés : ils essaient avec un ardent prosélytisme de gagner des adeptes. Ainsi, les

femmes, quand une enfant leur est confiée, s'attachent, avec un zèle où l'arrogance se mélange à la rancune, à la transformer en une femme semblable à elles. Et même une mère généreuse, qui cherche sincèrement le bien de son enfant, pensera d'ordinaire qu'il est plus prudent de faire d'elle une « vraie femme » puisque c'est ainsi que la société l'accueillera le plus aisément. On lui donne donc pour amies d'autres petites filles, on la confie à des professeurs féminins, elle vit parmi les matrones comme au temps du gynécée, on lui choisit des livres et des jeux qui l'initient à sa destinée, on lui déverse dans les oreilles les trésors de la sagesse féminine, on lui propose des vertus féminines, on lui enseigne la cuisine, la couture, le ménage en même temps que la toilette, le charme, la pudeur ; on l'habille avec des vêtements incommodes et précieux dont il lui faut être soigneuse, on la coiffe de façon compliquée, on lui impose des règles de maintien : tiens-toi droite, ne marche pas comme un canard ; pour être gracieuse, elle devra réprimer ses mouvements spontanés, on lui demande de ne pas prendre des allures de garçon manqué, on lui défend les exercices violents, on lui interdit de se battre : bref, on l'engage à devenir, comme ses aînées, une servante et une idole. Aujourd'hui, grâce aux conquêtes du féminisme, il devient de plus en plus normal de l'encourager à faire des études, à s'adonner aux sports ; mais on lui pardonne plus volontiers qu'au garçon d'y mal réussir ; on lui rend plus difficile la réussite en exigeant d'elle un autre genre d'accomplissement : du moins veut-on qu'elle soit aussi une femme, qu'elle ne perde pas sa féminité.

Dans les toutes premières années, elle se résigne sans trop de peine à ce sort. L'enfant se meut sur le plan du jeu et du rêve : il joue à être, il joue à faire ; faire et être ne se distinguent pas nettement lorsqu'il ne s'agit que d'accomplissements imaginaires. La fillette peut compenser la supériorité actuelle des garçons par les promesses enfermées dans sa destinée de femme et que, déjà, elle réalise dans ses jeux. Du fait qu'elle ne connaît encore que son univers enfantin, sa mère lui semble d'abord douée de plus d'autorité que le père ; elle imagine le monde comme une sorte de matriarcat ; elle imite sa mère, elle s'identifie à elle ; souvent même elle intervertit les rôles : « Quand je serai grande et que tu seras petite... », lui dit-elle volontiers. La poupée n'est pas seulement son double : c'est aussi son enfant, fonctions qui s'excluent d'autant moins que l'enfant véritable est aussi pour la mère un alter ego ; à la fois quand elle gronde, punit, puis console sa poupée, elle se défend contre sa mère et elle se revêt elle-même

de la dignité de mère : elle résume les deux éléments du couple ; elle se confie à sa poupée, elle l'éduque, affirme sur elle son autorité souveraine, parfois même, elle lui arrache les bras, la bat, la torture : c'est-à-dire qu'elle accomplit à travers elle l'expérience de l'affirmation subjective et de l'aliénation. Souvent la mère est associée à cette vie imaginaire : l'enfant autour de la poupée joue au père et à la mère avec sa mère, c'est un couple d'où l'homme est exclu. Là, non plus, il n'y a aucun « instinct maternel » inné et mystérieux. La fillette constate que le soin des enfants revient à la mère, on le lui enseigne ; récits entendus, livres lus, toute sa petite expérience le confirme ; on l'encourage à s'enchanter de ces richesses futures, on lui donne des poupées pour qu'elles prennent d'ores et déjà un aspect tangible. Sa « vocation » lui est impérieusement dictée. Du fait que l'enfant lui apparaît comme son lot, du fait aussi qu'elle s'intéresse à ses « intérieurs » plus que le garçon : la petite fille est particulièrement curieuse du mystère de la procréation ; elle cesse vite de croire que les bébés naissent dans les choux ou sont apportés par les cigognes ; surtout dans les cas où la mère lui donne des frères ou des sœurs, elle apprend bientôt que les nourrissons se forment dans le ventre maternel. D'ailleurs, les parents d'aujourd'hui en font moins mystère que ceux de naguère ; elle en est généralement plus émerveillée qu'effrayée parce que le phénomène lui apparaît comme magique ; elle n'en saisit pas encore toutes les implications physiologiques.

[...] Outre cette espérance que concrétise le jeu de la poupée, la vie ménagère fournit aussi à la fillette des possibilités d'affirmation de soi. Une grande partie du travail domestique peut être accomplie par un très jeune enfant ; on en dispense d'ordinaire le garçon ; mais on permet, on demande même à sa sœur, de balayer, épousseter, éplucher les légumes, laver un nouveau-né, surveiller le pot-au-feu. En particulier la sœur aînée est souvent associée aux tâches maternelles ; soit par commodité, soit par hostilité et sadisme, la mère se décharge sur elle d'un grand nombre de ses fonctions ; elle est alors précocement intégrée à l'univers du sérieux ; le sens de son importance l'aidera à assumer sa féminité ; mais l'heureuse gratuité, l'insouciance enfantine lui sont refusées ; femme avant l'âge, elle connaît trop tôt les limites que cette spécification impose à l'être humain ; elle arrive adulte à l'adolescence, ce qui donne à son histoire un caractère singulier. L'enfant surchargée de besogne peut être prématurément esclave, condamnée à une existence sans joie. Mais si on ne lui demande qu'un effort qui soit à sa mesure, elle éprouve de la fierté à se sentir efficace comme une

grande personne et se réjouit d'être solidaire des adultes. Cette solidarité est possible du fait qu'il n'y a pas de l'enfant à la ménagère une distance considérable. Un homme spécialisé dans son métier est séparé du stade infantile par des années d'apprentissage ; les activités paternelles sont profondément mystérieuses pour le petit garçon ; en lui, l'homme qu'il sera plus tard s'ébauche à peine. Au contraire, les activités de la mère sont accessibles à la fillette ; « C'est déjà une petite femme », disent ses parents ; et on estime parfois qu'elle est plus précoce que le garçon : en vérité si elle est plus proche du stade adulte c'est que ce stade demeure traditionnellement chez la majorité des femmes plus infantile. Le fait est qu'elle se sent précoce, qu'elle est flattée de jouer auprès des derniers-nés le rôle d'une « petite mère » ; elle devient volontiers importante, elle parle raison, elle donne des ordres, elle prend des supériorités sur ses frères enfermés dans le cercle enfantin, elle parle à sa mère sur un pied d'égalité.

Malgré ces compensations, elle n'accepte pas sans regret le destin qui lui est assigné ; en grandissant, elle envie aux garçons leur virilité. Il arrive que parents et grands-parents cachent mal qu'ils eussent préféré un rejeton mâle à une femelle ; ou bien ils marquent plus d'affection au frère qu'à la sœur : des enquêtes ont montré que la majorité des parents souhaitent avoir des fils plutôt que des filles. On parle aux garçons avec plus de gravité, plus d'estime, on leur reconnaît plus de droits ; eux-mêmes traitent les filles avec mépris, ils jouent entre eux, ils n'admettent pas de filles dans leur bande, ils les insultent : entre autres ils les appellent des « pisseuses », ravivant par ces mots la secrète humiliation infantile de la fillette. En France, dans les écoles mixtes, la caste des garçons opprime et persécute délibérément celle des filles. Cependant, si celles-ci veulent entrer en compétition avec eux, se battre avec eux, on les réprimande. Elles envient doublement les activités par lesquelles les garçons se singularisent : elles ont un désir spontané d'affirmer leur pouvoir sur le monde et elles protestent contre la situation inférieure à laquelle on les condamne. (...)

Plus l'enfant mûrit, plus son univers s'élargit, et plus la supériorité masculine s'affirme. Très souvent, l'identification à la mère n'apparaît plus alors comme une solution satisfaisante ; si la fillette accepte d'abord sa vocation féminine, ce n'est pas qu'elle entende abdiquer : c'est au contraire pour régner ; elle se veut matrone parce que la société des matrones lui semble privilégiée ; mais quand ses fréquentations, ses études, ses jeux, ses lectures l'arrachent au cercle maternel, elle comprend que ce ne sont pas les



femmes, mais les hommes qui sont les maîtres du monde. C'est cette révélation - bien plus que la découverte du pénis - qui modifie impérieusement la conscience qu'elle prend d'elle-même.

La hiérarchie des sexes se découvre d'abord à elle dans l'expérience familiale ; elle comprend peu à peu que si l'autorité du père n'est pas celle qui se fait le plus quotidiennement sentir, c'est elle qui est souveraine ; elle ne revêt que plus d'éclat du fait qu'elle n'est pas galvaudée ; même si c'est en fait la mère qui règne en maîtresse dans le ménage, elle a d'ordinaire l'adresse de mettre en avant la volonté du père ; dans les moments importants, c'est en son nom, à travers lui qu'elle exige, qu'elle récompense ou punit. La vie du père est entourée d'un mystérieux prestige : les heures qu'il passe à la maison, la pièce où il travaille, les objets qui l'entourent, ses occupations, ses manies ont un caractère sacré. C'est lui qui nourrit la famille, il en est le responsable et le chef. Habituellement il travaille dehors et c'est à travers lui que la maison communique avec le reste du monde ; il est l'incarnation de ce monde aventureux, immense, difficile et merveilleux ; il est la transcendance, il est Dieu. C'est là ce qu'éprouve charnellement l'enfant dans la puissance des bras qui la soulèvent, dans la force de ce corps contre lequel elle se blottit. Par lui, la mère se trouve détrônée comme jadis Isis par Râ et la Terre par le Soleil. Mais la situation de l'enfant est alors profondément changée ; elle était appelée à devenir un jour une femme semblable à sa toute-puissante mère - elle ne sera jamais le père souverain ; le lien qui l'attachait à sa mère était une active émulation - du père elle ne peut qu'attendre passivement une valorisation. Le garçon saisit la supériorité paternelle à travers un sentiment de rivalité ; tandis que la fillette la subit avec une admiration impuissante. J'ai dit déjà que ce que Freud appelle « complexe d'Electre » n'est pas, comme il le prétend, un désir sexuel ; c'est une abdication profonde du sujet qui consent à se faire objet dans la soumission et l'adoration. Si le père manifeste de la tendresse pour sa fille, celle-ci sent son existence magnifiquement justifiée ; elle est dotée de tous les mérites que les autres ont à acquérir difficilement ; elle est comblée et divinisée. Il se peut que toute sa vie elle recherche avec nostalgie cette plénitude et cette paix. Si cet amour lui est refusé, elle peut se sentir à jamais coupable et condamnée ; ou elle peut chercher ailleurs une valorisation de soi et devenir indifférente à son père ou même hostile. Le père n'est d'ailleurs pas le seul à détenir les clés du monde : tous les hommes participent normalement au prestige viril ; il n'y a pas lieu de les considérer

comme des « substituts » du père. C'est immédiatement, en tant qu'ils sont hommes, que grands-pères, frères aînés, oncles, pères de camarades, amis de la maison, professeurs, prêtres, médecins, fascinent la petite fille. La considération émue que les femmes adultes témoignent à l'Homme suffirait à le jucher sur un piédestal.

Tout contribue à confirmer aux yeux de la fillette cette hiérarchie. Sa culture historique, littéraire, les chansons, les légendes dont on la berce sont une exaltation de l'homme. Ce sont les hommes qui ont fait la Grèce, l'Empire romain, la France et toutes les nations, qui ont découvert la terre et inventé les instruments permettant de l'exploiter, qui l'ont gouvernée, qui l'ont peuplée de statues, de tableaux, de livres. La littérature enfantine, mythologie, contes, récits, reflète les mythes créés par l'orgueil et les désirs des hommes : c'est à travers les yeux des hommes que la fillette explore le monde et y déchiffre son destin. La supériorité mâle est écrasante : Persée, Hercule, David, Achille, Lancelot, Duguesclin, Bayard, Napoléon, que d'hommes pour une Jeanne d'Arc ; et derrière celle-ci se profile la grande figure mâle de saint Michel archange ! Rien de plus ennuyeux que les livres retraçant des vies de femmes illustres : ce sont de bien pâles figures à côté de celles des grands hommes ; et la plupart baignent dans l'ombre de quelque héros masculin. Eve n'a pas été créée pour elle-même mais comme compagne d'Adam et tirée de son flanc ; dans la Bible il y a peu de femmes dont les actions soient notoires (...). Les déesses de la mythologie sont frivoles ou capricieuses et toutes tremblent devant Jupiter ; tandis que Prométhée dérobe superbement le feu du ciel, Pandore ouvre la boîte à malheur. Il y a bien quelques sorcières, quelques vieilles femmes qui exercent dans les contes une puissance redoutable. Entre autres dans le Jardin du paradis d'Andersen la figure de la Mère des vents rappelle la Grande Déesse primitive : ses quatre énormes fils lui obéissent en tremblant, elle les bat et les enferme dans des sacs quand ils se sont mal conduits. Mais ce ne sont pas là des personnages attrayants. Plus séduisantes sont les fées, sirènes et ondines qui échappent à la domination du mâle ; mais leur existence est incertaine, à peine individualisée ; elles interviennent dans le monde humain sans avoir de destinée propre.

[...] C'est une étrange expérience pour un individu qui s'éprouve comme sujet, autonomie, transcendance, comme un absolu, de découvrir en soi à titre d'essence donnée l'infériorité : c'est une étrange expérience pour celui qui se pose pour soi comme l'Un d'être révélé à soi-même comme

altérité. C'est là ce qu'il arrive à la petite fille quand faisant l'apprentissage du monde elle s'y saisit comme une femme. La sphère à laquelle elle appartient est de partout enfermée, limitée, dominée par l'univers mâle : si haut qu'elle se hisse, si loin qu'elle s'aventure, il y aura toujours un plafond au-dessus de sa tête, des murs qui barreront son chemin. Les dieux de l'homme sont dans un ciel si lointain qu'en vérité, pour lui, il n'y a pas de dieux : la petite fille vit parmi des dieux à face humaine.

Cette situation n'est pas unique. C'est aussi celle que connaissent les Noirs d'Amérique, partiellement intégrés à une civilisation qui cependant les considère comme une caste inférieure ; ce que Big Thomas éprouve avec tant de rancœur à l'aurore de sa vie, c'est cette définitive infériorité, cette altérité maudite qui est inscrite dans la couleur de sa peau : il regarde passer des avions et il sait que parce qu'il est noir le ciel lui est défendu. Parce qu'elle est femme, la fillette sait que la mer et les pôles, que mille aventures, mille joies lui sont défendues : elle est née du mauvais côté. La grande différence, c'est que les Noirs subissent leur sort dans la révolte : aucun privilège n'en compense la dureté ; tandis que la femme est invitée à la complicité. J'ai rappelé déjà qu'à côté de l'authentique revendication du sujet qui se veut souveraine liberté, il y a chez l'existant un désir inauthentique de démission et de fuite ; ce sont les délices de la passivité que parents et éducateurs, livres et mythes, femmes et hommes font miroiter aux yeux de la petite fille ; dans sa toute petite enfance, on lui apprend déjà à les goûter ; la tentation se fait de plus en plus insidieuse ; et elle y cède d'autant plus fatalement que l'élan de sa transcendance se heurte à de plus sévères résistances. Mais en acceptant sa passivité, elle accepte aussi de subir sans résistance un destin qui va lui être imposé du dehors, et cette fatalité l'effraie. Qu'il soit ambitieux, étourdi ou timide, c'est vers un avenir ouvert que s'élance le jeune garçon ; il sera marin ou ingénieur, il restera aux champs ou il partira pour la ville, il verra le monde, il deviendra riche ; il se sent libre en face d'un avenir où l'attendent des chances imprévues. La fillette sera épouse, mère, grand-mère ; elle tiendra sa maison exactement comme le fait sa mère, elle soignera ses enfants comme elle a été soignée : elle a douze ans et déjà son histoire est inscrite au ciel ; elle la découvrira jour après jour sans jamais la faire ; elle est curieuse mais effrayée quand elle évoque cette vie dont toutes les étapes sont d'avance prévues et vers laquelle l'achemine inéluctablement chaque journée.

## Nicole-Edith Thévenin « Le féminisme rejoint la pensée marxiste »

ENTRETIEN REALISE PAR MINA KACI

VENDREDI, 7 MARS, 2014

L'HUMANITE



**Philosophe et psychanalyste, Nicole-Édith Thévenin dresse un constat sans concession sur le mouvement féministe, qu'elle estime, aujourd'hui, cantonné à la seule revendication des droits des femmes et à la réclamation. Elle appelle à la création d'une puissance politique capable de s'ancrer dans la lutte des classes, contre le capitalisme et le patriarcat.**

**On réduit souvent le féminisme à la seule défense des droits des femmes. N'est-ce pas révélateur d'une méconnaissance de la pensée féministe ?**

**Nicole-Édith Thévenin.** Au commencement du mouvement, le féminisme ne dissociait pas -revendication des droits et lutte pour une totale émancipation. En s'en tenant à la simple revendication des droits, on recule idéologiquement et politiquement. Aujourd'hui, le mouvement féministe tourne en rond, s'agite sans se poser la question de ce qu'il est devenu. Il lui manque la prise qui lui permet non seulement de résister dans le courant, mais, surtout, de résister au courant. Il est nécessaire de se battre pour les droits fondamentaux, aussi bien pour l'égalité que pour être sujet de droit à part entière. L'ambiguïté de ce combat est d'être obligé de passer par le droit de propriété de soi-même – mon corps m'appartient – pour pouvoir revendiquer la capacité de dire « oui » ou « non » et décider ainsi de son propre destin. Il doit donc s'inscrire dans le système juridique dominant. Comme le mouvement ouvrier, le mouvement féministe est marqué par la contradiction consistant à revendiquer des droits nécessaires, et en même temps d'avoir une position politique de remise en question de toute structure politique et idéologique de domination et d'exploitation.

## **Le mouvement féministe ne sait plus, aujourd'hui, dépasser cette contradiction ?**

**Nicole-Édith Thévenin.** La «démocratie» n'est pas un simple concept. C'est une structure de pouvoir qui se fonde sur un système de  $\neg$ représentation qui assure la reproduction d'un appareil d'État. Celui-ci est là pour maintenir et la soumission des classes exploitées et la soumission des femmes au système patriarcal, tout en leur assurant des modes d'expression qui ne mettent pas en cause la reproduction de l'ensemble. Les partis et syndicats se sont construits sur ce modèle et malgré leur soutien au « féminisme », rien ne bouge quant à la  $\neg$ reproduction idéologique d'un « machisme » inhérent à leur fonctionnement, donc invisible. Il y a certes des avancées, grâce aux luttes des femmes, mais il reste que la structure générale ne change pas. Si bien que, selon les rapports de forces en cours, cette structure peut revenir sur les droits acquis. C'est pour cela que je  $\neg$ dénonce l'illusion étatique et démocratique. Les féministes elles-mêmes sont prises dans cette illusion juridique consistant à croire qu'une fois les droits inscrits, elles ont gagné. Dans cette lutte, toute avancée est précaire et nous oblige donc à constituer un mouvement politique.

## **La structure patriarcale est, selon vous, à la base de toute forme sociale de la domination ?**

**Nicole-Édith Thévenin.** Une structure modèle le champ politique et social, et donc la subjectivité. La forme patriarcale de la domination dans la famille est la première forme de -domination et soutient toutes les autres formes. Elle vient articuler jusque dans le privé les formes subjectives et structurelles du pouvoir. Aujourd'hui, on ne théorise plus la question du pouvoir comme appareil d'État, comme a tenté de le faire Louis Althusser, à la suite de Marx, en mettant l'accent sur les formes de sa reproduction, entre autres dans sa théorie des appareils idéologiques d'État. Si bien que l'on a tendance à s'en remettre à l'État et au droit comme ultimes recours et même à vouloir reconstruire la famille, c'est-à-dire à vouloir reconstruire l'absolu juridique de la protection au détriment de sa propre prise en charge politique. Ce qui nous fragilise face à un pouvoir qui peut revenir sur ce qu'il accorde.

**Pour vous, le recul du poids idéologique des féministes est un signal que la bataille idéologique est perdue pour tout le mouvement social ?**

**Nicole-Édith Thévenin.** Elle est perdue pour le mouvement social radical. Elle est perdue pour tous ceux, progressistes ou révolutionnaires, qui veulent abolir les systèmes de pouvoir, que ce soit au niveau de la structure patriarcale, capitaliste, du racisme, de l'homophobie... en fait, tout système de pouvoir qui engendre la mainmise sur les groupes, les classes ou les individus. Je ne vois pas comment on peut s'émanciper en laissant les structures de domination en place. La structure patriarcale ne se réduit pas au système capitaliste, elle a existé bien avant. Mais ce dernier l'a incorporée pour sa propre reproduction. Ce qui fait que l'idéologie de la libération des femmes rejoint la libération de l'individu. Mais en n'allant pas dans le sens de la destruction du capitalisme, les femmes luttent, de fait, pour leur propre pomme et revendiquent d'être dans le pouvoir comme les hommes. Elles s'intègrent dans le système tel qu'il existe. Or, comme le mouvement prolétarien, le mouvement féministe a trouvé dans l'exploitation et la domination des femmes les forces de sa radicalité. Le féminisme radical rejoint la pensée marxiste, plus même, un tel radicalisme est le moteur de la révolution.

**Le féminisme et le marxisme ne peuvent donc être que liés, selon vous ?**

**Nicole-Édith Thévenin.** Évidemment. Le marxisme est la seule théorisation qui s'entête à montrer comment fonctionne un appareil d'État et que donc, pour s'en libérer, il faut le détruire. Le capitalisme comme le patriarcat peuvent intégrer des avancées qui leur permettent de survivre. On ne peut se libérer de l'un sans se libérer de l'autre.

**Pourquoi affirmez-vous que le féminisme, en tant que mouvement, doit se confronter à la « duperie de soi » pour saisir le processus de la reproduction ?**

**Nicole-Édith Thévenin.** Je parle là du processus d'assujettissement qui concerne tout un chacun. Être dans l'opposition peut nous faire croire que

nous échappons à l'idéologie que nous combattons. Or, tout sujet est divisé entre son désir de se libérer et un désir inconscient d'être « assujetti » à un pouvoir structurel qui en même temps nous donne de quoi être -reconnus. Nous reproduisons tous donc à notre insu la pensée dominante, ses formes sociales et politiques. Nous sommes pris dans cette contradiction. S'opposer, réclamer nous donne bonne conscience et circonscrit un terrain bien balisé. C'est nécessaire, mais c'est en même temps une duperie, car on ne se met pas à ce travail de déliaison incessant qu'il nous faut mener pour nous séparer de notre propre aspiration au pouvoir. D'où d'ailleurs l'éclatement du mouvement où tout le monde veut avoir son « chez soi » associatif, institutionnel. C'est là où la psychanalyse nous est précieuse. Elle interroge l'être qui ne se sent pas bien avec lui-même. Elle signale qu'il y a un malaise qui est dans la duperie de soi. On reproduit quelque chose qui ne va pas avec nos exigences internes. La psychanalyse nous permet de faire la différence entre ce qu'il en est du besoin immédiat et ce qu'est un « je » qui ne renvoie pas au narcissisme mais, comme le dit Lacan, au mouvement de ne pas céder sur son désir. La psychanalyse consiste à libérer des fausses identités, du moi idéal, comme dit Freud.

**Le mouvement féministe, comme le mouvement social en général, est tombé, affirmez-vous, dans le piège du capitalisme qui tente de réduire l'individu à des besoins. C'est ainsi, dites-vous, que les appels à la mobilisation contre l'austérité et pour les seules revendications économiques sont illusoires...**

**Nicole-Édith Thévenin.** Il faut revenir à la question de la lutte des classes. Ce que nous ressentons, c'est avant tout cette implacabilité de la lutte des classes, l'implacabilité de la reproduction patriarcale. Nous sommes interpellés alors comme sujet politique lié directement au sujet de l'inconscient. Le sujet du désir c'est le sujet de la création, le sujet de l'émancipation. C'est pour cela que la psychanalyse est fondamentale. Ce sont ces sujets-là que l'on voit en analyse. C'est la personne qui, tout en se racontant des histoires, est prête à réexaminer tous ses « attachements », toutes ses certitudes. On n'est pas dans l'idéal du genre humain. Cela vient chercher le sujet dans sa force d'opposition, sa force de négation. Je me souviens des grandes manifestations de Jean-Luc Mélenchon lors de la campagne présidentielle de 2012. Il y a chez lui de l'institutionnalisé, comme

chez tous les politiques, mais aussi une parole directe, qui s'adresse au rebelle. Les gens se sont reconnus, non pas dans l'individu institutionnel, mais dans le sujet radical, dans l'individu qui pense. On a vécu la même chose, en 2005, au moment de la consultation sur le TCE. Nous avons été « mobilisés », parce que nous retrouvions une parole libre qui allait à la racine des choses, qui instituait des lignes de partage, un mouvement passionnel... Question de vie et de mort. Aujourd'hui on nous demande juste de « résister ». C'est fatigant et sans lendemain.

### **Le mouvement féministe doit-il dresser un bilan sans concession sur lui-même et analyser sa stratégie face aux rapports de forces ?**

**Nicole-Édith Thévenin.** Le féminisme s'est intégré dans les institutions. Il se contente aujourd'hui de réclamer. Il a perdu sa force d'opposition radicale. Marie-Josèphe Bonnet, dans son dernier livre, *Adieu les rebelles!* (1), analyse lucidement la confusion idéologique dans laquelle les -féministes (et les homosexuels) se sont enfermées en abandonnant l'idéal d'émancipation pour un idéal juridique d'intégration des petits moi au nom de tous... Il faut former une puissance si on veut éviter que l'histoire ne soit éternelle répétition. On ne peut s'en tenir au bilan des « acquis » perdus. On ne récupérera pas sur la base de l'ancien, sur l'État en l'améliorant. Il faut faire un bon en avant. Le mode de production capitaliste se perpétue en construisant les sujets dont il a besoin. Mais, comme le dit Foucault, sa domination n'est aussi domination que par rapport à un sujet ou des masses supposés -capables de se soulever. Mais au lieu d'accentuer l'écart, nous nous efforçons de coller à ce qui nous -assujettit, d'en réclamer la reconnaissance. Et la protection. Or, s'il nous faut déployer une -dialectique entre conquêtes immédiates et processus révolutionnaire, ce ne peut être que du point de vue du communisme, comme surdétermination idéologique et -politique. Ce n'est pas la Révolution française, qui s'est bâtie sur l'exclusion des femmes, qui doit être notre filiation, mais la Commune de Paris. Là-dessus, Badiou a raison et on ne saurait lui reprocher de cultiver le mythe du grand soir. Le mouvement doit être communiste ou ne pas être.

**À vous entendre, on croirait que le féminisme et le communisme sont de simples synonymes...**



**Nicole-Édith Thévenin.** La structure de domination sur les femmes est un impensé de la lutte révolutionnaire. C'est un impensé de tout homme et de toute femme, car on a tous été élevés dans ce bain. Si on reproduit par nous-mêmes l'évidence qu'il y aurait une inégalité naturelle entre les sexes, qu'il y a une nature femme, appelée à être naturellement dominée et appelée à faire certaines tâches et à reproduire les rôles, eh bien un processus révolutionnaire échoue à se concrétiser. La théorie féministe vient interroger non seulement la structure, mais aussi bien l'idéologie qui modèle notre subjectivité. Et la « guerre des sexes », ce ne sont pas les femmes qui la mènent, mais bien les hommes... Ce n'est pas pour rien qu'Engels déclarait que le niveau d'une civilisation se jugeait à la place qu'occupent les femmes dans la société !

### **Le féminisme et le communisme sont les deux pieds du même corps ?**

**Nicole-Édith Thévenin.** On ne peut penser le -communisme sans penser le féminisme. Le féminisme fait partie intrinsèque du mouvement communiste. Il conditionne le devenir révolutionnaire de la révolution qui, sinon, se transforme en contre-révolution. Si le mouvement féministe ne se réveille pas au niveau politique et ne retrouve pas sa radicalité et son autonomie, s'il ne se forme pas au niveau de la lutte idéologique et théorique, il en reprend pour mille ans, et le mouvement révolutionnaire avec. Mais après tout, n'avons-nous pas dit que rien n'est acquis ? Mais à quel prix ?

Marx et Althusser, entres autres Nicole-Édith Thévenin, philosophe et psychanalyste, est également poète. Elle est l'auteure d'articles et d'ouvrages sur Marx, Althusser, l'École de Francfort, K. Popper. Dernier livre paru : le Prince et l'hypocrite, éthique, politique et pulsion de mort, éditions Syllepse, 2008. Ce texte tente de repenser les liens entre Freud et Marx. Nicole-Édith Thévenin a fondé le mouvement féministe et communiste, Elles voient rouge. Une articulation, selon elle, précisait que la structure patriarcale « surdéterminait » la lutte des classes. Une prémisse théorique qu'elle et ses camarades tiraient de « la pratique même des luttes, leur semblait en retour avoir des effets incalculables sur la pratique », note-t-elle dans l'ouvrage le Pouvoir a-t-il un sexe, publié par la Fondation Gabriel-Péri.

(1) Adieu les rebelles !, Marie-Josèphe Bonnet, éditions Flammarion, Café Voltaire, 2014.

# Féminisme et analyse marxiste

## Friedrich Engels

Ainsi qu'il a été montré précédemment, elle naît de la famille appariée, à l'époque qui forme la limite entre les stades moyen et supérieur de la barbarie; sa victoire définitive est une des marques de la civilisation commençante. Elle est fondée sur la domination de l'homme, avec le but exprès de procréer des enfants d'une paternité incontestée, et cette paternité est exigée parce que ces enfants entreront un jour en possession de la fortune paternelle, en qualité d'héritiers directs. Elle se distingue du mariage apparié par une solidité beaucoup plus grande du lien conjugal, qui ne peut plus être dénoué au gré des deux parties. En règle générale, c'est maintenant l'homme qui peut seul dénouer le lien et répudier sa femme. Le droit d'infidélité conjugale lui reste d'ailleurs garanti jusqu'à présent, du moins par la coutume (le Code Napoléon le concède expressément à l'homme, pourvu qu'il n'amène pas sa concubine au domicile conjugal) et ce droit s'exerce toujours davantage, à mesure que le développement social va s'élevant; si la femme se souvient de l'antique pratique sexuelle et veut la restaurer, elle est punie plus sévèrement qu'à toute autre période antérieure.



Le mariage conjugal n'entre donc point dans l'histoire comme la réconciliation de l'homme et de la femme, et bien moins encore comme la forme suprême du mariage. Au contraire: il apparaît comme l'assujettissement d'un sexe par l'autre, comme la proclamation d'un conflit des deux sexes, inconnu jusque-là dans toute la préhistoire. Dans un vieux manuscrit inédit, composé par Marx et moi-même en 1846, je trouve ces lignes: «La première division du travail est celle entre l'homme et la femme pour la procréation.» Et je puis ajouter maintenant: La première opposition

de classe qui se manifeste dans l'histoire coïncide avec le développement de l'antagonisme entre l'homme et la femme dans le mariage conjugal, et la première oppression de classe, avec l'oppression du sexe féminin par le sexe masculin. Le mariage conjugal fut un grand progrès historique, mais en même temps il ouvre, à côté de l'esclavage et de la propriété privée, cette époque qui se prolonge jusqu'à nos jours et dans laquelle chaque progrès est en même temps un pas en arrière relatif, puisque le bien-être et le développement des uns sont obtenus par la souffrance et le refoulement des autres.

L'amour sexuel ne peut être et n'est règle véritable des relations avec la femme que dans les classes opprimées, c'est-à-dire, de nos jours, dans le prolétariat, que ces relations soient ou non officiellement sanctionnées. Mais c'est qu'ici tous les fondements de la monogamie classique sont sapés. Il ne s'y trouve aucune propriété, pour la conservation et la transmission de laquelle furent précisément instituées la monogamie et la suprématie de l'homme; il y manque donc tout stimulant pour faire valoir la suprématie masculine. Qui plus est, les moyens mêmes de la faire valoir y font défaut; le droit bourgeois, qui protège cette suprématie, n'existe que pour les possédants et pour leurs rapports avec les prolétaires; il coûte cher et, faute d'argent, n'a donc point de validité pour la position de l'ouvrier vis-à-vis de sa femme. Ce sont de tout autres rapports personnels et sociaux qui décident en l'occurrence. Et par surcroît, depuis que la grande industrie, arrachant la femme à la maison, l'a envoyée sur le marché du travail et dans la fabrique, et qu'elle en fait assez souvent le soutien de la famille, toute base a été enlevée, dans la maison du prolétaire, à l'ultime vestige de la suprématie masculine - sauf, peut-être encore, un reste de la brutalité envers les femmes qui est entrée dans les mœurs avec l'introduction de la monogamie.

[...]De nos jours, l'homme, dans la grande majorité des cas, doit être le soutien de la famille et doit la nourrir, au moins dans les classes possédantes; et ceci lui donne une autorité souveraine qu'aucun privilège juridique n'a besoin d'appuyer. Dans la famille, l'homme est le bourgeois; la femme joue le rôle du Prolétariat.

**Il importe, sous peine de tomber dans l'anecdotique, de bien distinguer en ce qui concerne les femmes l'explicite du discours de Marx, volontiers polémique, et le ressort implicite de ses analyses.**

Les pages truculentes et provocatrices du Manifeste concernant la « communauté des femmes » instituée par la bourgeoisie capitaliste, si souvent citées et si mal interprétées, ne constituent pas un corps de doctrine : parce que Marx ne pose jamais « la femme » ou « le féminin » comme une

essence qu'on pourrait détacher des rapports sociaux. Sans doute aurait-il souscrit à la phrase célèbre de Simone de Beauvoir « On ne naît pas femme, on le devient », mais il aurait ajouté que ce « devenir-femme », avant d'être une affaire psychologique, est d'abord une réalité sociale, économique, culturelle, et que le processus d'intériorisation et d'identification s'inscrit dans le prolongement d'une histoire collective et pas seulement d'un roman familial.

Ce qui nous interdit définitivement de penser la femme, la jeunesse etc. comme des essences séparées, c'est le mode de production capitaliste, lequel se concrétise à un bout par l'identification de toute valeur à la valeur marchande, et à l'autre bout par l'incarnation humaine du capital dans cette figure historiquement évolutive du bourgeois. Si dans un premier temps celui-ci se montre thésaurisateur et austère, de nos jours au contraire il se révèle soucieux d'exhiber par ses richesses étalées et son train de vie dispendieux, le triomphe de la marchandise. Que la femme elle-même tende à devenir marchandise montre, par-delà l'hypocrisie des discours, que la prostitution est l'essence même des rapports sociaux dans une société régie par les lois du marché. De même l'institution matrimoniale se trouve dénoncée (Engels y consacra de longs développements dans *L'Origine de la famille* comme un mode de transmission de la propriété privée drapé dans une mythologie de « l'amour »).



## Une pensée dialectique

Pour autant, Marx ne tombe pas, comme le feront les populistes allemands ou russes, dans l'exaltation à contretemps d'un monde ancien idéalisé. D'une part, il est bien conscient que le capitalisme n'a pas inventé l'oppression des femmes, mais qu'il a conféré à cette oppression un ressort propre. Dans la mesure, en effet, où le capitalisme ne peut vivre qu'en révolutionnant continuellement les techniques et les modes de production, il est amené à améliorer perpétuellement l'efficacité des outils et des machines, et ces progrès techniques rendent le travail salarié de moins en moins dépendant de la force physique. De ce fait, l'accès des femmes au salariat se trouve facilité. Les « présuppositions réelles » d'une libération de la femme se trouvent ainsi créées, au moment même où celle-ci est exploitée de la façon la plus féroce. « Quelque effrayante et choquante qu'apparaisse la décomposition de l'ancienne institution familiale à l'intérieur du système capitaliste, la grande industrie n'en crée pas moins, en attribuant aux femmes, aux adolescents et aux enfants des deux sexes un rôle décisif dans des procès de production organisés socialement hors de la sphère domestique, la nouvelle base économique d'une forme supérieure de la famille et du rapport entre les sexes. » (Le Capital livre I, chapitre 13).

Rien de plus dialectique donc que le statut de la femme dans la pensée de Marx. Sa condition est à la fois le marqueur des sociétés et le creuset de tout ce qui y bouge en matière d'humanité.

*\*Jean-Michel Galano est philosophe. Il est professeur au lycée Montaigne (Paris) et à l'École supérieure des arts appliqués. Il est membre du comité de la rubrique Mouvement réel.*

### III. - Réaction immédiate de l'industrie mécanique sur le travailleur

Il a été démontré que le point de départ de la grande industrie est le moyen de travail qui une fois révolutionné revêt sa forme la plus développée dans le système mécanique de la fabrique. Avant d'examiner de quelle façon le matériel humain y est incorporé, il convient d'étudier les effets rétroactifs les plus immédiats de cette révolution sur l'ouvrier.



#### A. Appropriation des forces de travail supplémentaires. Travail des femmes et des enfants.

En rendant superflue la force musculaire, la machine permet d'employer des ouvriers sans grande force musculaire, mais dont les membres sont d'autant plus souples qu'ils sont moins développés. Quand le capital s'empara de la machine, son cri fut : du travail de femmes, du travail d'enfants ! Ce moyen puissant de diminuer les labours de l'homme, se changea aussitôt en moyen d'augmenter le nombre des salariés; il courba tous les membres de la famille, sans distinction d'âge et de sexe, sous le bâton du capital. Le travail forcé pour le capital usurpa la place des jeux de l'enfance et du travail libre pour l'entretien de la famille; et le support économique des mœurs de famille était ce travail domestique.

La valeur de la force de travail était déterminée par les frais d'entretien de l'ouvrier et de sa famille. En jetant la famille sur le marché, en distribuant ainsi sur plusieurs forces la valeur d'une seule, la machine la déprécie. Il se peut que les quatre forces, par exemple, qu'une famille ouvrière vend maintenant, lui rapportent plus que jadis la seule force de son chef; mais aussi quatre journées de travail en ont remplacé une seule, et leur prix a baissé en proportion de l'excès du surtravail de quatre sur le surtravail d'un seul. Il faut maintenant que quatre personnes fournissent non seulement du travail, mais encore du travail extra au capital, afin qu'une seule famille vive.

C'est ainsi que la machine, en augmentant la matière humaine exploitable, élève en même temps le degré d'exploitation.

L'emploi capitaliste du machinisme altère foncièrement le contrat, dont la première condition était que capitaliste et ouvrier devaient se présenter en face l'un de l'autre comme personnes libres, marchands tous deux, l'un possesseur d'argent ou de moyens de production, l'autre possesseur de force de travail. Tout cela est renversé dès que le capital achète des mineurs. Jadis, l'ouvrier vendait sa propre force de travail dont il pouvait librement disposer, maintenant il vend femme et enfants; il devient marchand d'esclaves. Et en fait, la demande du travail des enfants ressemble souvent, même pour la forme, à la demande d'esclaves nègres telle qu'on la rencontra dans les journaux américains. « Mon attention, dit un inspecteur de fabrique anglais, fut attirée par une annonce de la feuille locale d'une des plus importantes villes manufacturières de mon district, annonce dont voici le texte : « On demande de douze à vingt jeunes garçons, pas plus jeunes que ce qui peut passer pour treize ans. Salaire, quatre shillings par semaine. S'adresser, etc. » Le passage souligné se rapporte à un article du Factory Act, déclarant que les enfants au-dessous de treize ans ne doivent travailler que six heures. Un médecin ad hoc (certifying surgeon) est chargé de vérifier l'âge. Le fabricant demande donc des jeunes garçons qui aient l'air d'avoir déjà treize ans. La statistique anglaise des vingt dernières années a témoigné parfois d'une diminution subite dans le nombre des enfants au-dessous de cet âge employés dans les fabriques. D'après les dépositions des inspecteurs, cette diminution était en grande partie l'œuvre du trafic sordide des parents protégés par les médecins vérificateurs (certifying surgeons) qui exagéraient l'âge des enfants pour satisfaire l'avidité d'exploitation des capitalistes. Dans le district de Bethnal Green, le plus malfamé de Londres, se tient tous les lundis et mardis matin un marché public où des enfants des deux sexes, à partir de neuf ans, se vendent eux-mêmes aux fabricants de soie. « Les conditions ordinaires sont de un shilling huit pence par semaine (qui appartiennent aux parents), plus deux pence pour moi, avec le thé », dit un enfant dans sa disposition. Les contrats ne sont valables que pour la semaine. Pendant toute la durée du marché, on assiste à des scènes et on entend un langage qui révolte. Il arrive encore en Angleterre que des grippe-sous femelles prennent des enfants dans les workhouses et les louent à n'importe quel acheteur pour deux shillings six pence par semaine. Malgré la législation, le nombre des petits garçons vendus par leurs propres parents

pour servir de machines à ramoner les cheminées (bien qu'il existe des machines pour les remplacer) atteint le chiffre d'au moins deux mille.

Le machinisme bouleversa tellement le rapport juridique entre l'acheteur et le vendeur de la force de travail, que la transaction entière perdit même l'apparence d'un contrat entre personnes libres. C'est ce qui fournit plus tard au Parlement anglais le prétexte juridique pour l'intervention de l'Etat dans le régime des fabriques. Toutes les fois que la loi impose la limite de dix heures pour le travail des enfants dans les branches d'industrie non réglementées, on entend retentir de nouveau les plaintes des fabricants. Nombre de parents, disent-ils, retirent leurs enfants des industries dès qu'elles sont soumises à la loi, pour les vendre à celles où règne encore « la Liberté du travail », c'est-à-dire où les enfants au-dessous de treize ans sont forcés de travailler comme des adultes et se vendent plus cher. Mais comme le capital est de sa nature niveleur, il exige, au nom de son Droit inné, que dans toutes les sphères de production les conditions de l'exploitation du travail soient égales pour tous. La limitation légale du travail des enfants dans une branche d'industrie entraîne donc sa limitation dans une autre.

Nous avons déjà signalé la détérioration physique des enfants et des jeunes personnes, ainsi que des femmes d'ouvriers que la machine soumet d'abord directement à l'exploitation du capital dans les fabriques dont elle est la base, et ensuite indirectement dans toutes les autres branches d'industrie. Nous nous contenterons ici d'insister sur un seul point, l'énorme mortalité des enfants des travailleurs dans les premières années de leur vie. Il y a en Angleterre seize districts d'enregistrement ou sur cent mille enfants vivants, il n'y a en moyenne que neuf mille cas de mort par année (dans un district sept mille quarante-sept seulement); dans vingt-quatre districts on constate dix à onze mille cas de mort, dans trente-neuf districts onze à douze mille, dans quarante-huit districts douze à treize mille, dans vingt-deux districts plus de vingt mille, dans vingt-cinq districts plus de vingt et un mille, dans dix-sept plus de vingt-deux mille, dans onze plus de vingt-trois mille, dans ceux de Hoo, Wolverhampton, Ashton-under-Lyne et Preston plus de vingt-quatre mille, dans ceux de Nottingham, Stockport et Bradford plus de vingt-cinq mille, dans celui de Wisbeach vingt-six mille, et à Manchester vingt-six mille cent vingt-cinq. Une enquête médicale officielle de 1861 a démontré qu'abstraction faite de circonstances locales, les chiffres les plus élevés de mortalité sont dus principalement à l'occupation des mères hors de chez



elles. Il en résulte, en effet, que les enfants sont négligés, maltraités, mal nourris ou insuffisamment, parfois alimentés avec des opiacés, délaissés par leurs mères qui en arrivent à éprouver pour eux une aversion contre nature. Trop souvent ils sont les victimes de la faim ou du poison. Dans les districts agricoles, « où le nombre des femmes ainsi occupées est à son minimum, le chiffre de la mortalité est aussi le plus bas ». La commission d'enquête de 1861 fournit cependant ce résultat inattendu que dans quelques districts purement agricoles des bords de la mer du Nord le chiffre de mortalité des enfants au-dessous d'un an, atteint presque celui des districts de fabrique les plus malfamés. Le docteur Julian Hunter fut chargé d'étudier ce phénomène sur les lieux. Ses conclusions sont enregistrées dans le VI<sup>e</sup> Rapport sur la Santé publique . On avait supposé jusqu'alors que la malaria et d'autres fièvres particulières à ces contrées basses et marécageuses décimaient les enfants. L'enquête démontra le contraire, à savoir « que la même cause qui avait chassé la malaria, c'est-à-dire la transformation de ce sol, marais en hiver et lande stérile en été, en féconde terre à froment, était précisément la cause de cette mortalité extraordinaire ». Les soixante-dix médecins de ces districts, dont le docteur Hunter recueillit les dépositions, furent « merveilleusement d'accord sur ce point ». La révolution dans la culture du sol y avait en effet introduit le système industriel.

*« Des femmes mariées travaillant par bandes avec des jeunes filles et des jeunes garçons sont mises à la disposition d'un fermier pour une certaine somme par un homme qui porte le nom chef de bande (gangmaster) et qui ne vend les bandes qu'entières. Le champ de travail de ces bandes ambulantes est souvent situé à plusieurs lieues de leurs villages. On les trouve matin et soir sur les routes publiques, les femmes vêtues de cotillons courts et de jupes à l'avenant, avec des bottes et parfois des pantalons, fortes et saines, mais corrompues par leur libertinage habituel, et n'ayant nul souci des suites funestes que leur goût pour ce genre de vie actif et nomade entraîne pour leur progéniture qui reste seule à la maison et y dépérit. »*

Tous les phénomènes observés dans les districts de fabrique, entre autres l'infanticide dissimulé et le traitement des enfants avec des opiacés, se reproduisent ici à un degré bien supérieur.

*« Ce que je sais là-dessus, dit le docteur Simon, fonctionnaire du Privy Council et rédacteur en chef des rapports sur la Santé publique, doit excuser l'horreur profonde que j'éprouve toutes les fois qu'il est question d'occupation industrielle, dans le sens emphatique du mot, des femmes adultes. »*

*« Ce sera, s'écrie l'inspecteur R. Baker dans un rapport officiel, ce sera un grand bonheur pour les districts manufacturiers de l'Angleterre, quand il sera interdit à toute femme mariée et chargée de famille de travailler dans n'importe quelle fabrique. »*

Fr. Engels, dans son ouvrage sur la Situation des classes ouvrières en Angleterre, et d'autres écrivains ont dépeint si complètement la détérioration morale qu'amène l'exploitation capitaliste du travail des femmes et des enfants, qu'il me suffit ici d'en faire mention. Mais le vide intellectuel produit artificiellement par la métamorphose d'adolescents en voie de formation en simples machines à fabriquer de la plus-value, et qu'il faut bien distinguer de cette ignorance naïve qui laisse l'esprit en friche sans attaquer sa faculté de développement, sa fertilité naturelle, ce vide fatal, le Parlement anglais se crut enfin forcé d'y remédier en faisant de l'instruction élémentaire la condition légale de la consommation productive des enfants au-dessous de quatorze ans dans toutes les industries soumises aux lois de fabrique. L'esprit de la production capitaliste éclate dans la rédaction frivole des articles de ces lois concernant cette soi-disant instruction, dans le défaut de toute inspection administrative qui rend illusoire en grande partie l'enseignement forcé, l'opposition des fabricants à cette loi, et dans leurs subterfuges et faux-fuyants pour l'éluder dans la pratique.

*« La législation seule est à blâmer, parce qu'elle a promulgué une loi menteuse qui, sous l'apparence de prendre soin de l'éducation des enfants, ne contient en réalité aucun article de nature à assurer la réalisation de ce prétendu but. Elle ne détermine rien, sinon que les enfants devront être renfermés un certain nombre d'heures (trois heures) par jour entre les quatre murs d'un local appelé école, et que ceux qui les emploient auront à en obtenir le certificat chaque semaine d'une personne qui le signera à titre de maître ou de maîtresse d'école. »*

Avant la promulgation de la loi de fabrique révisée de 1844, une foule de ces certificats d'école signés d'une croix prouvaient que les instituteurs ou institutrices ne savaient pas écrire.

« Dans une visite que je fis à une école semblable, je fus tellement choqué de l'ignorance du maître que je lui dis : « Pardon, Monsieur, mais savez-vous lire? - lh jeh summat. » telle fut sa réponse; mais pour se justifier, il ajouta : « Dans tous les cas, je surveille les écoliers. »

Pendant la préparation de la loi de 1844, les inspecteurs de fabrique dénoncèrent l'état piteux des prétendues écoles dont ils devaient déclarer les certificats irréprochables au point de vue légal. Tout ce qu'ils obtinrent, c'est qu'à partir de 1844, les chiffres inscrits sur les certificats, ainsi que les noms et prénoms des instituteurs, devaient être écrits de la propre main de ces derniers. Sir John Kincaid, inspecteur de fabrique de l'Écosse, cite maints faits du même genre.

« La première école que nous visitâmes était tenue par une certaine Mrs. Ann Killin. Invitée par moi à épeler son nom, elle commit tout d'abord une bévue en commençant par la lettre C; mais elle se corrigea aussitôt, et dit que son nom commençait par un K. En examinant sa signature dans les livres de certificats, je remarquai cependant qu'elle l'épelait de diverses manières et que son écriture ne laissait aucun doute sur son incapacité. Elle avoua elle-même qu'elle ne savait pas tenir son registre... Dans une seconde école je trouvai une salle longue de quinze pieds et large de dix, où je comptai soixante-quinze écoliers qui piaillaient un baragouin inintelligible. »

Et ce n'est pas seulement dans ces taudis piteux que les enfants obtiennent des certificats mais non de l'instruction; il y a beaucoup d'écoles où le maître est compétent; mais ses efforts échouent presque complètement contre le fouillis inextricable d'enfants de tout âge au-dessus de trois ans.

« Ses appointements, dans le meilleur cas, misérables, dépendent du nombre de pence qu'il reçoit, de la quantité d'enfants qu'il lui est possible de fourrer dans une chambre. Et pour comble, un misérable ameublement, un manque de livres et de tout autre matériel d'enseignement, et l'influence pernicieuse d'un air humide et vicié sur les pauvres enfants. Je me suis trouvé dans beaucoup d'écoles semblables où je voyais des rangées d'enfants qui ne faisaient absolument rien; et c'est là ce qu'on appelle fréquenter l'école, et ce sont de tels enfants qui figurent comme éduqués (educated) dans la statistique officielle. »

En Ecosse, les fabricants cherchent à se passer le plus possible des enfants qui sont obligés de fréquenter l'école.

*« Cela suffit pour démontrer la grande aversion que leur inspirent les articles de la loi à ce sujet. »*

Tout cela devient d'un grotesque effroyable dans les imprimeries sur coton, laine, etc., qui sont réglées par une loi spéciale. D'après les arrêtés de la loi, chaque enfant avant d'entrer dans une fabrique de ce genre doit avoir fréquenté l'école au moins trente jours et pas moins de cent cinquante heures pendant les six mois qui précèdent le premier jour de son emploi. Une fois au travail, il doit également fréquenter l'école trente jours et cent cinquante heures dans le courant d'un des deux semestres de l'année.

Son séjour à l'école doit avoir lieu entre 8 heures du matin et 6 heures du soir. Aucune leçon de moins de deux heures et demie ou de plus de cinq heures dans le même jour ne doit être comptée comme faisant partie des cent cinquante heures.

*« Dans les circonstances ordinaires les enfants vont à l'école avant et après midi pendant trente jours, cinq heures par jour, et après ces trente jours quand la somme des cent cinquante heures est atteinte, quand, pour parler leur propre langue, ils ont fini leur livre, ils retournent à la fabrique où ils restent six mois jusqu'à l'échéance d'un nouveau terme, et alors ils retournent à l'école jusqu'à ce que leur livre soit de nouveau fini, et ainsi de suite... Beaucoup de garçons qui ont fréquenté l'école pendant les cent cinquante heures prescrites ne sont pas plus avancés au bout des six mois de leur séjour dans la fabrique qu'auparavant; ils ont naturellement oublié tout ce qu'ils avaient appris. Dans d'autres imprimeries sur coton, la fréquentation de l'école dépend absolument des exigences du travail dans la fabrique. Le nombre d'heures de rigueur y est acquitté dans chaque période de six mois par des acomptes de trois à quatre heures à la fois disséminées sur tout le semestre. L'enfant par exemple se rend à l'école un jour de 8 à 11 heures du matin, un autre jour de 1 à 4 heures de l'après-midi, puis il s'en absente pendant toute une série de jours pour y revenir ensuite de 3 à 6 heures de l'après-midi pendant trois ou quatre jours de suite ou pendant une semaine. Il disparaît de nouveau trois semaines ou un mois, puis revient pour quelques heures, dans certains jours de chômage, quand par hasard ceux qui l'emploient n'ont pas besoin de lui. L'enfant est ainsi ballotté (buffeted) de l'école à la fabrique et de la fabrique à l'école, jusqu'à ce que la somme des cent cinquante heures soit acquittée. »*

Par l'annexion au personnel de travail combiné d'une masse prépondérante d'enfants et de femmes, la machine réussit enfin à briser la résistance que le travailleur mâle opposait encore dans la manufacture au despotisme du capital.

## Auguste Bebel

### **LA QUESTION DE LA FEMME EST UN ASPECT DE LA QUESTION SOCIALE.**

Nous sommes les contemporains d'une grande évolution sociale, qui prend tous les jours de plus vastes proportions. Un mouvement, une agitation des esprits se manifestent dans toutes les classes de la société avec une intensité de plus en plus grande. Tous s'aperçoivent que le terrain se dérobe sous leurs pieds. Il a surgi une foule de questions, sur la solution desquelles on discute dans les deux sens. Une des plus importantes qui se pose est celle que l'on appelle la question de la femme.



Quelle place doit prendre la femme dans notre organisme social, comment peut-elle développer toutes ses forces et toutes ses aptitudes afin de devenir dans la société humaine un membre complet, ayant les droits de tous, pouvant donner l'entière mesure de son activité ? A notre point de vue, cette question se confond avec celle de savoir quelle sera l'organisation que devra recevoir la société humaine, pour substituer à l'oppression, à l'exploitation, au besoin et à la misère sous leurs milliers de formes, une humanité libre, une société en pleine santé tant au point de vue physique qu'au point de vue social. La question de la femme n'est donc pour nous qu'un des côtés de la question sociale générale, qui occupe en ce moment toutes les intelligences, qui met tous les esprits en mouvement. Elle ne peut, par conséquent, trouver sa solution définitive que dans la suppression des contradictions sociales et dans la disparition des maux qui en résultent.

Auguste Bebel : *la Femme et le Socialisme*, p. 25-26.

## **FEMINISME BOURGEOIS ET LUTTE DES CLASSES.**

Il en résulte que toutes les femmes, sans distinction de rang social, ont intérêt, dans leur situation de sexe dominé et lésé par les hommes, à voir modifier cet état de choses par des réformes dans l'état social existant, par la révision des lois. L'immense majorité des femmes a le plus grand intérêt à voir modifier complètement cette situation. C'est ainsi que disparaîtront l'esclavage du salariat, sous lequel la plupart d'entre elles gémissent, et l'esclavage sexuel, qui est intimement lié aux conditions de propriété et d'industrie.

Les femmes qui s'occupent du mouvement féminin bourgeois ne comprennent pas la nécessité d'un pareil changement radical. Influencées par la place privilégiée qu'elles occupent dans la société, elles voient, dans le mouvement féministe prolétarien et ses aspirations différentes, des tendances dangereuses et peu raisonnables, qui doivent être combattues. C'est ainsi que la différence des classes, qui creuse un abîme entre les ouvriers et les capitalistes, fait également sentir ses effets dans le mouvement féministe. Et ces effets deviennent plus grands, au fur et à mesure que les situations deviennent plus tendues.

Auguste Bebel : *la Femme et le Socialisme*, p. 30-31.

## **Jules Guesde**

### **LE SALUT DE LA FEMME EST DANS LA SOCIÉTÉ COMMUNISTE.**

La femme, en période capitaliste, ne peut pas vivre d'elle-même, de son travail. Même en dehors des moments où, absorbée par la plus haute des fonctions sociales, elle immortalise notre espèce en la reproduisant, elle ne trouve dans la vente de force



musculaire et intellectuelle qu'un complément tout au plus d'existence. Outrageusement réduit, son salaire l'oblige à demander le reste à l'homme, en tant que mâle : mari, amant ou passant.

Elle est condamnée, en d'autres ternies, à faire commerce de son sexe devenu son principal — ou son unique — moyen d'être. Et lorsque, par cette livraison d'elle-même, opérée une fois pour toutes, qui s'appelle le mariage, elle est arrivée — au prix de quelques servitudes que ce soit — à assurer sa conservation ou sa subsistance, on ne voit pas comment il serait loisible de la contraindre, au moyen de cette véritable résiliation qu'est le divorce, à aller se faire... nourrir ailleurs.

Outre que son corps, transformé nécessairement en marchandise, peut, par l'usage ou l'usure» être devenu d'un placement plus difficile ou impossible, elle a le droit, entre les deux modes de prostitution auxquels elle est réduite, de préférer la sécurité de la prostitution définitive à un seul, aux abus d'une prostitution successive et multiple.

... Pour que les individus arrivent à la propriété d'eux-mêmes, à la libre disposition de ce qu'il y a de plus intime dans leur personne, il faut que le milieu individualiste et propriétaire ait fait place au milieu collectiviste et communiste. Il faut que, par le travail affranchi, désalariarisé, rétribué par son produit, la femme puisse en travaillant se suffire à elle-même, son indépendance économique pouvant seule la laisser aussi libre en amour qu'en amitié. Il faut que, pendant la gestation et l'allaitement, alors que, par ce travail organique, elle fabrique mieux que des produits, des producteurs, elle soit socialement admise à jouir des produits du travail économique.

Il faut, d'autre part et surtout, que, comme les tribus communistes d'autrefois dans lesquelles, sous le nom d'oncles, la paternité était exercée par tous les hommes faits, l'enfant, tous les enfants qui constituent l'humanité de demain, soient mis à la charge de l'humanité du jour. « Elargissez Dieu »,

disait Diderot. Ce n'est pas Dieu. C'est la famille qu'il convient d'élargir en l'étendant à toute la société, pour l'égale conservation et l'égal développement de tous les fils de l'homme, sans distinction.

Alors, et seulement alors, il y aura, il pourra y avoir, non pas le divorce — ce prétendu correctif du mariage n'est qu'un mal ajouté à un autre mal — mais

cette liberté illimitée des sympathies partagées, en dehors desquelles il n'y a que prostitution ou viol.

Jules Guesde : « A propos du divorce. La solution », *le Cri du Peuple*, 12 juin 1884.

## Sankara

### **La libération de la femme : une exigence du futur**

8 mars 1987

Le 8 mars 1987, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, Sankara prononce le discours suivant lors d'un meeting à Ouagadougou. Le texte ci-dessous est une reproduction d'une brochure publiée en 1987 à Ouagadougou.



« Il n'est pas courant qu'un homme ait à s'adresser à tant et tant de femmes à la fois. Il n'est pas courant non plus qu'un homme ait à suggérer à tant et tant de femmes à la fois, les nouvelles batailles à engager. La première timidité de l'homme lui vient dès le moment où il a conscience qu'il regarde une femme. Aussi, camarades militantes, vous comprendrez que malgré la joie et le plaisir que j'ai à m'adresser à vous, je reste quand même un homme qui regarde en chacune de vous, la mère, la sœur ou l'épouse. Je voudrais également que nos sœurs ici présentes, venues du Kadiogo, et qui ne comprennent pas la langue française étrangère dans laquelle je vais prononcer mon discours soient indulgentes à notre égard comme elles l'ont toujours été, elles qui, comme nos mères, ont accepté de nous porter pendant neuf mois sans rechigner. ( Intervention en langue nationale mooré pour assurer les femmes qu'une traduction suivra, à leur intention.)

Camarades, la nuit de 4 août a accouché de l'œuvre la plus salutaire pour le peuple burkinabé. Elle a donné à notre peuple un nom et à notre pays un horizon.



Irradiés de la sève vivifiante de la liberté, les hommes burkinabé, humiliés et proscrits d'hier, ont reçu le sceau de ce qu'il y a de plus cher au monde : la dignité et l'honneur. Dès lors, le bonheur est devenu accessible et chaque jour nous marchons vers lui, embaumés par les luttes, prémices qui témoignent des grands pas que nous avons déjà réalisés. Mais le bonheur égoïste n'est qu'illusion et nous avons une grande absente : la femme. Elle a été exclue de cette procession heureuse.

Si des hommes sont déjà à l'orée du grand jardin de la révolution, les femmes elles, sont encore confinées dans leur obscurité dépersonnalisante, devisant bruyamment ou sourdement sur les expériences qui ont embrassé le Burkina Faso et qui ne sont chez elles pour l'instant que clameurs.

Les promesses de la révolution sont déjà réalités chez les hommes. Chez les femmes par contre, elles ne sont encore que rumeurs. Et pourtant c'est d'elles que dépendent la vérité et l'avenir de notre révolution : questions vitales, questions essentielles puisque rien de complet, rien de décisif, rien de durable ne pourra se faire dans notre pays tant que cette importante partie de nous-mêmes sera maintenue dans cet assujettissement imposé durant des siècles par les différents systèmes d'exploitation. Les hommes et les femmes du Burkina Faso doivent dorénavant modifier en profondeur l'image qu'ils se font d'eux-mêmes à l'intérieur d'une société qui, non seulement, détermine de nouveaux rapports sociaux mais provoque une mutation culturelle en bouleversant les relations de pouvoir entre hommes et femmes, et en condamnant l'un et l'autre à repenser la nature de chacun. C'est une tâche redoutable mais nécessaire, puisqu'il s'agit de permettre à notre révolution de donner toute sa mesure, de libérer toutes ses possibilités et de révéler son authentique signification dans ces rapports immédiats, naturels, nécessaires, de l'homme et de la femme, qui sont les rapports les plus naturels de l'être humain à l'être humain.

En d'autres termes, poser la question de la femme dans la société burkinabé d'aujourd'hui, c'est vouloir abolir le système d'esclavage dans lequel elle a été maintenue pendant des millénaires. C'est d'abord vouloir comprendre ce système dans son fonctionnement, en saisir la vraie nature et toutes ses subtilités pour réussir à dégager une action susceptible de conduire à un affranchissement total de la femme.

Autrement dit, pour gagner un combat qui est commun à la femme et à l'homme, il importe de connaître tous les contours de la question féminine

tant à l'échelle nationale qu'universelle et de comprendre comment, aujourd'hui, le combat de la femme, burkinabé rejoint le combat universel de toutes les femmes, et au-delà, le combat pour la réhabilitation totale de notre continent.

La condition de la femme est par conséquent le noeud de toute la question humaine, ici, là-bas, partout. Elle a donc un caractère universel.

La lutte de classes et la question de la femme.[...]

L'humanité ne subit pas passivement la puissance de la nature. Elle la prend à son compte. Cette prise en compte n'est pas une opération intérieure et subjective. Elle s'effectue objectivement dans la pratique, si la femme cesse d'être considérée comme un simple organisme sexué, pour prendre conscience au-delà des données biologiques, de sa valeur dans l'action.

En outre, la conscience que la femme prend d'elle-même n'est pas définie par sa seule sexualité. Elle reflète une situation qui dépend de la structure économique de la société, structure qui traduit le degré de l'évolution technique et des rapports entre classes auquel est parvenue l'humanité.

L'importance du matérialisme dialectique est d'avoir dépassé les limites essentielles de la biologie, d'avoir échappé aux thèses simplistes de l'asservissement à l'espèce, pour introduire tous les faits dans le contexte économique et social. Aussi loin que remonte l'histoire humaine, l'emprise de l'homme sur la nature ne s'est jamais réalisée directement, le corps nu. La main avec son pouce préhensif déjà se prolonge vers l'instrument qui multiplie son pouvoir. Ce ne sont donc pas les seules données physiques, la musculature, la parturition par exemple, qui ont consacré l'inégalité de statut entre l'homme et la femme. Ce n'est pas non plus l'évolution technique en tant que telle qui l'a confirmée. Dans certains cas, et dans certaines parties du globe, la femme a pu annuler la différence physique qui la sépare de l'homme.

C'est le passage d'une forme de société à une autre qui justifie l'institutionnalisation de cette inégalité. Une inégalité secrétée par l'esprit et par notre intelligence pour réaliser la domination et l'exploitation concrétisées, représentées et vécues désormais par les fonctions et les rôles auxquels nous avons soumis la femme.

La maternité, l'obligation sociale d'être conforme aux canons de ce que les hommes désirent comme élégance, empêchent la femme qui le désirerait de se forger une musculature dite d'homme.

Pendant des millénaires, du paléolithique à l'âge du bronze, les relations entre les sexes furent considérées par les paléontologues les plus qualifiés de complémentarité positive. Ces rapports demeurèrent pendant huit millénaires sous l'angle de la collaboration et de l'interférence, et non sous celui de l'exclusion propre au patriarcat absolu à peu près généralisé à l'époque historique !

Engels a fait l'état de l'évolution des techniques mais aussi de l'asservissement historique de la femme qui naquit avec l'apparition de la propriété privée, à la faveur du passage d'un mode de production à un autre, d'une organisation sociale à une autre.

[...]

Il faut admettre que l'asymétrie entre les sexes est ce qui caractérise la société humaine, et que cette asymétrie définit des rapports souverains qui ne nous autorisent pas à voir d'emblée dans la femme, même au sein de la production économique, une simple travailleuse. Rapports privilégiés, rapports périlleux qui font que la question de la condition de la femme se pose toujours comme un problème.

L'homme prend donc prétexte la complexité de ces rapports pour semer la confusion au sein des femmes et tirer profit de toutes les astuces de l'exploitation de classe pour maintenir sa domination sur les femmes. De cette même façon, ailleurs, des hommes ont dominé d'autres hommes parce qu'ils ont réussi à imposer l'idée selon laquelle au nom de l'origine de la famille et de la naissance, du « droit divin », certains hommes étaient supérieurs à d'autres. D'où le règne féodal. De cette même manière, ailleurs, d'autres hommes ont réussi à asservir des peuples entiers, parce que l'origine et l'explication de la couleur de leur peau ont été une justification qu'ils ont voulue « scientifique » pour dominer ceux qui avaient le malheur d'être d'une autre couleur. C'est le règne colonial. C'est l'apartheid.

[...]

La prostitution n'est que la quintessence d'une société où l'exploitation est érigée en règle. Elle symbolise le mépris que l'homme a de la femme. De

cette femme qui n'est autre que la figure douloureuse de la mère, de la sœur ou de l'épouse d'autres hommes, donc de chacun de nous. C'est en définitive, le mépris inconscient que nous avons de nous-mêmes. Il n'y a de prostituées que là où existent des « prostitueurs » et des proxénètes.

[...]

Ainsi en tolérant l'existence de la prostitution, nous ravalons toutes nos femmes au même rang : prostituées ou mariées. La seule différence est que la femme légitime tout en étant opprimée en tant qu'épouse bénéficie au moins du sceau de l'honorabilité que confère le mariage. Quant à la prostituée, il ne reste plus que l'appréciation marchande de son corps, appréciation fluctuant au gré des valeurs des bourses phallogocratiques.

[...]

Aux premières heures de la Révolution démocratique et populaire, nous le disions déjà : « l'émancipation tout comme la liberté ne s'octroie pas, elle se conquiert. Et il incombe aux femmes elles-mêmes d'avancer leurs revendications et de se mobiliser pour les faire aboutir ». Ainsi notre révolution a non seulement précisé l'objectif à atteindre dans la question de la lutte d'émancipation de la femme, mais elle a également indiqué la voie à suivre, les moyens à mettre en œuvre et les principaux acteurs de ce combat. Voilà bientôt quatre ans que nous œuvrons ensemble, hommes et femmes, pour remporter des victoires et avancer vers l'objectif final.

[...]

Ensemble nous devons toujours veiller à l'accès de la femme au travail. Ce travail émancipateur et libérateur qui garantira à la femme l'indépendance économique, un plus grand rôle social et une connaissance plus juste et plus complète du monde.

[...]

Une autre difficulté réside aussi sans aucun doute dans l'attitude féodale, réactionnaire et passive de nombreux hommes qui continuent de par leur comportement, à tirer en arrière. Ils n'entendent pas voir remettre en cause des dominations absolues sur la femme au foyer ou dans la société en général. Dans le combat pour l'édification de la société nouvelle qui est un combat révolutionnaire, ces hommes de par leurs pratiques, se placent du

côté de la réaction et de la contre-révolution. Car la révolution ne saurait aboutir sans l'émancipation véritable des femmes.

Nous devons donc, camarades militantes, avoir clairement conscience de toutes ces difficultés pour mieux affronter les combats à venir.

Chemin faisant, notre société doit se départir des conceptions féodales qui font que la femme non mariée est mise au ban de la société, sans que nous ne percevions clairement que cela est la traduction de la relation d'appropriation qui veut que chaque femme soit la propriété d'un homme. C'est ainsi que l'on méprise les filles-mères comme si elles étaient les seules responsables de leur situation, alors qu'il y a toujours un homme coupable. C'est ainsi que les femmes qui n'ont pas d'enfants, sont opprimées du fait de croyances surannées alors que cela s'explique scientifiquement et peut être vaincu par la science. La société a par ailleurs imposé aux femmes des canons de coquetterie qui portent préjudice à son intégrité physique : l'excision, les scarifications, les taillages de dents, les perforations des lèvres et du nez. L'application de ces normes de coquetterie reste d'un intérêt douteux. Elle compromet même la capacité de la femme à procréer et sa vie affective dans le cas de l'excision. D'autres types de mutilations, pour moins dangereuses qu'elles soient, comme le perçage des oreilles et le tatouage n'en sont pas moins une expression du conditionnement de la femme, conditionnement imposé à elle par la société pour pouvoir prétendre à un mari.

[...]

Camarades, aucune révolution, et à commencer par notre révolution, ne sera victorieuse tant que les femmes ne seront pas d'abord libérées. Notre lutte, notre révolution sera inachevée tant que nous comprendrons la libération comme celle essentiellement des hommes. Après la libération du prolétaire, il reste la libération de la femme. Camarades, toute femme est la mère d'un homme. Je m'en voudrais en tant qu'homme, en tant que fils, de conseiller et d'indiquer la voie à une femme. La prétention serait de vouloir conseiller sa mère. Mais nous savons aussi que l'indulgence et l'affection de la mère, c'est d'écouter son enfant, même dans les caprices de celui-ci, dans ses rêves, dans ses vanités. Et c'est ce qui me console et m'autorise à m'adresser à vous.

C'est pourquoi, Camarades, nous avons besoin de vous pour une véritable libération de nous tous. Je sais que vous trouverez toujours la force et le temps de nous aider à sauver notre société.

Camarades, il n'y a de révolution sociale véritable que lorsque la femme est libérée. Que jamais mes yeux ne voient une société, que jamais, mes pas ne me transportent dans une société où la moitié du peuple est maintenue dans le silence. J'entends le vacarme de ce silence des femmes, je pressens le grondement de leur bourrasque, je sens la furie de leur révolte. J'attends et espère l'irruption féconde de la révolution dont elles traduiront la force et la rigoureuse justesse sorties de leurs entrailles d'opprimées.

Camarades, en avant pour la conquête du futur ; Le futur est révolutionnaire ; Le futur appartient à ceux qui luttent.

La patrie ou la mort, nous vaincrons !

## Lénine

On ne peut pas assurer de liberté véritable, on ne peut pas bâtir de démocratie — sans parler de socialisme — si l'on n'appelle pas les femmes au service civique, au service dans la milice, à la vie politique, si l'on ne les arrache pas à l'atmosphère abrutissante du ménage et de la cuisine.



Lénine : « Lettres de loin » (3e lettre), Zurich, 11/24 mars 1917

## Les marxistes dans les luttes féministes

## Marie-George Buffet

### L'histoire des femmes et des communistes

Ce sujet a donné lieu à la création d'une association de recherche en 1998 « Femmes et communistes, jalons pour une histoire » et à la tenue d'un colloque en 2001 intitulé « femmes et communistes : histoire mouvementée, histoire en mouvement ».



Pourquoi cette décision ? Parce que l'histoire des femmes et des communistes est une belle histoire, même si elle est tourmentée. Avec Madeleine Vincent et Brigitte Dionnet, nous avons voulu mieux la connaître en nous inscrivant dans une démarche scientifique à l'aide de travaux d'historiennes et historiens partageant – et confrontant – leur travail avec la mémoire des militantes. Et nous n'avons pas été déçues. Regarder le passé du Parti communiste, c'est comme regarder un album de famille qui met au jour des joies et des peines, des ombres et des lumières. C'est découvrir ces femmes merveilleuses résistantes au nazisme, découvrir des actions formidables pour le droit au travail ou le droit de vote des femmes. Mais c'est aussi chercher à comprendre le ressort des contradictions conduisant le PCF à s'opposer au droit de choisir sa maternité dans les années 1950-60 ou le conduisant à s'opposer aux groupes féministes dans les années 1970. Droit de vote et d'éligibilité, parité, maîtrise de la contraception, droit à l'avortement : nous avons questionné la place prise, ou non par notre Parti dans chacune de ces conquêtes, étudié le rapport entre lutte des femmes pour leurs droits et les luttes anticapitalistes du XXe siècle.

Ce travail est intervenu alors qu'un tournant plus global s'opérait au PCF, dans son rapport à son histoire, à la société et aux moyens de la changer. Et cela à un moment où le mouvement des femmes lui-même avait repris un nouveau souffle, singulièrement avec le fort mouvement social de 1995 où un nouveau rassemblement féministe s'était constitué (le CNDF) entre des associations féministes, des syndicats, des partis dont le PCF.

## **Le féminisme constitutif de l'émancipation humaine**

Lors de la réunion constitutive de l'association, Madeleine Vincent avait noté « combien avait été préjudiciable à la cause des femmes le fait que les mouvements féministes et communistes se soient souvent affrontés plutôt que de conjuguer leur force ». Et j'ajouterais, préjudiciable aussi aux communistes. Les rencontres, les débats se renouaient, se démultipliaient entre féministes et communistes après n'avoir été que des rapports conflictuels. Et au 29<sup>e</sup> Congrès en 1996, le féminisme était enfin reconnu comme constitutif de l'émancipation humaine dans nos textes. J'ai pu écrire alors : « On ne peut pas concevoir les transformations progressistes qui ne seraient pas dues à la fois à l'intervention des femmes et qui ne répondraient pas à leurs attentes [...] le PCF veut être pleinement du combat féministe ».

Pourtant, le terme de féministe a souvent été vécu au négatif dans le Parti, et singulièrement chez des femmes communistes qui pouvaient agir pour défendre les droits des femmes avec la commission « femmes » tout en considérant le féminisme comme étant en opposition à leur combat général. Longtemps, l'idée a prévalu que, au sein même des exploités, il ne pouvait y avoir d'intérêts contradictoires hommes/femmes, que, entre femmes de différentes couches de la société, il ne pouvait y avoir d'intérêts convergents. En fait que la question de la domination masculine masquait la question principale de l'exploitation capitaliste.

Pourtant tout ne résulte pas des seules modifications structurelles économiques. Le féminisme est un des vecteurs de la transformation sociale, l'égalité entre les sexes une de ses traductions. La domination de sexe et le besoin de la combattre constituent bien une dimension de la révolution, et non seulement une de ses répercussions. En se débarrassant d'une vision instrumentalisée du mouvement populaire, a fortiori du mouvement des femmes, le rapport entre le féminisme et le communisme en France s'est donc modifié au fil des années dans le sens d'un rapprochement de ces combats.

## **Éradiquer les rapports de domination**

Ne faut-il pas poursuivre dans cette voie ? On constate malheureusement que ce chemin, loin de suivre le cours d'un long fleuve



tranquille est parsemé d'embûches. La bataille d'idées en effet n'est pas close, ni dans la société ni au sein de notre Parti. Le retour en arrière dans les têtes s'accompagne de remises en cause de droits comme celui de maîtriser sa maternité ou de mener une carrière professionnelle à égalité avec les collègues masculins. Et je ne parle pas des propos entendus sur les bancs de l'Assemblée nationale sur le rôle et la place de la femme dans la famille lors du débat sur le mariage pour tous et toutes !

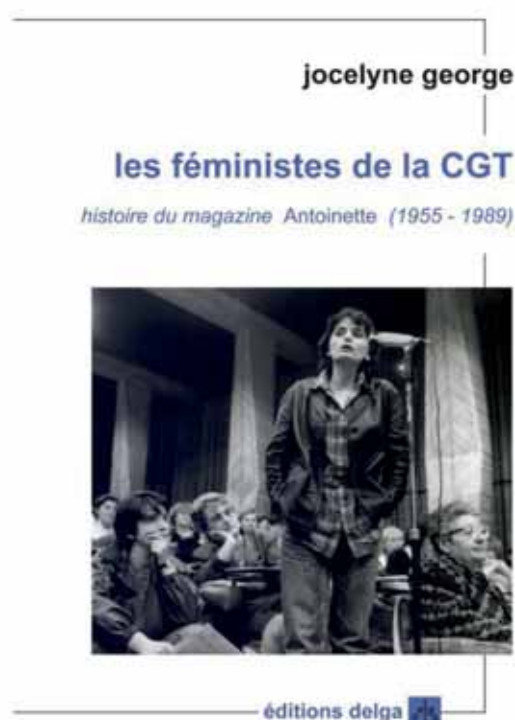
C'est pourquoi l'action commune de toutes et tous les féministes reste un enjeu et un impératif. Pour les femmes, et pour toute la société. C'est certain, toutes les organisations féministes ne sont pas identiques et s'attachent chacune, à telle ou telle revendication, adoptent des formes d'expression diverses, sont plus ou moins étoffées en nombre. Mais n'est-ce pas cette diversité qui donne de la force au mouvement en général et est source de progrès social ? Qui donne lieu à de saines – et parfois rudes – confrontations pour mieux avancer ensemble. Pourquoi faudrait-il choisir telle ou telle ou organiser des examens de passage pour agir ensemble ?

La voie ouverte à la fin des années 1990 ne doit/peut pas se refermer. Y a-t-il un autre moyen pour changer le monde que d'en éradiquer les rapports de domination ? Et comment y parvenir sans la mise en mouvement commune de toutes celles et tous ceux qui le souhaitent ? L'heure n'est donc pas au chacun pour soi mais au tous et toutes ensemble.

## Jocelyne George

*De la Libération au vote définitif de la loi libéralisant l'avortement en 1979, alors que les figures connues du féminisme sont en général issues de milieux plus ou moins aisés, qu'en est-il des femmes salariées des milieux populaires ?*

De part et d'autre de 1968 existe un féminisme syndical, méprisé par les féministes d'avant 1968 et dénié par celles d'après. Le féminisme syndical s'exerce dans l'organisation où il faut faire reconnaître la



place des femmes et dans l'entreprise où il faut aider les travailleuses à prendre conscience de l'exploitation, de la domination et à les refuser. S'il est reconnu, [il] est peu étudié et, quand il l'est, un déséquilibre s'installe en faveur de la CFDT. [...] Cette différence de reconnaissance poussa déjà Madeleine Colin, secrétaire confédérale, à écrire en 1975 un livre sur les luttes des femmes de la CGT, Ce n'est pas d'aujourd'hui. L'idée d'une indifférence voire d'une hostilité de la CGT au féminisme s'est peu à peu installée. Les militantes de la CGT savent que cette idée reçue est fautive mais leurs prises de position et leurs actions n'ont pas la caution de travaux universitaires .

## **LA MOUVANCE FÉMININE DES SYNDICATS**

[...] Selon une enquête menée par la CGT en 1975, 21,8% des ouvrières et 22,8% des employées sont syndiquées. L'action féministe dans les syndicats est menée par quelques hommes à l'esprit plus ouvert, souvent moqués pour cela, mais elle l'est surtout par des femmes. La révolte contre leurs conditions de travail leur fait prendre conscience de la double domination qu'elles subissent, celle du capitalisme et celle du patriarcat qui se renforcent l'une l'autre. Elles doivent affronter autant le petit chef que le patron, se mesurer avec les hommes dans leur organisation, sans parler, souvent, de leur compagnon de vie, tous plus ou moins porteurs du préjugé patriarcal.

[...] Le mouvement de Mai 1968, celui des femmes de 1970 remettent en cause le syndicalisme et le féminisme d'avant. Le second questionne le rapport entre les femmes et les hommes, questionnement renouvelé à cause de l'élargissement du travail des femmes qui pose lui-même celui de la limitation des naissances. Entre 1971 et 1974 le mouvement des femmes s'attache à les délivrer du drame de l'avortement. Pour des raisons politiques CGT et CFDT vont réagir différemment mais en 1979, au cours de l'action menée pour que la loi de 1974 qui autorise l'interruption volontaire de grossesse soit confirmée, les syndicats prennent leur responsabilité et font de l'accès à la contraception et à l'IVG une question sociale.

## **LA CGT ET L'ÉMANCIPATION DES TRAVAILLEUSES**

Reconnue avant la guerre, la place des femmes dans la CGT est confirmée par leur rôle dans la Résistance. Le document préparatoire au congrès confédéral de 1948 envisage la réalisation de « l'égalité de l'homme et de la femme dans le domaine matériel et moral », stigmatise « cet esprit de supériorité qui nous vient des temps les plus reculés de l'esclavage que les travailleurs conservent vis à vis de leurs compagnes de travail, empêchant de faire aux femmes la place qui leur revient dans la vie comme dans les postes de direction de l'entreprise aussi bien que dans nos organisations syndicales, mais aussi ce complexe d'infériorité qui empêche les femmes de faire valoir leurs capacités ou leur valeur professionnelle et de militante et de s'imposer davantage partout où elles sont aussi capables que les hommes. »

Un groupe de femmes issues de la Résistance forme une commission féminine confédérale, noyau d'un secteur féminin, bénéficiant du même statut que les autres secteurs d'activité de la centrale, doté d'un bureau, d'un budget, d'un personnel. [...] Le secteur féminin s'évertue à installer des commissions féminines à tous les échelons de l'organisation. [...] Cette forme d'organisation tient au fait que les femmes surmontent plus facilement leur sentiment d'infériorité en l'absence des hommes. Elle entrera en crise en 1977 et sera abandonnée après 1985. Pendant plus de vingt ans elle a permis de promouvoir des cadres, d'assurer en 1969 la relève des militantes issues de la Résistance, de donner une éducation syndicale, politique, mais aussi sociale et culturelle à des centaines de femmes qui en étaient privées et qui ont pu rayonner, agir à leur tour.

Le secteur féminin de la CGT édite de 1955 à 1989 un magazine, Antoinette, fait unique dans le paysage syndical français. [...] Il éduque les militantes de la CGT. Celles-ci sont réunies par centaines dans des conférences nationales régulières (1958, 1962, 1966, 1970, 1973, 1977). Elles participent à des rencontres internationales dans le cadre de la Fédération syndicale mondiale (1956, 1964, 1972, 1979). Ces conférences analysent la situation des travailleuses en France et dans le monde, se préoccupent de leur accès à la direction de leur syndicat. Leur préparation est l'occasion d'impulser l'activité syndicale parmi les femmes à tous les échelons de la CGT et, dans les entreprises, celle de s'adresser aux salariées pour les aider à prendre conscience de leur force.

À la sortie de la Guerre d'Algérie, après le massacre du métro Charonne où trois militantes de la CGT ont été tuées, le secteur féminin lance une campagne qui aboutit en mars 1965 à des « Assises pour le temps de vivre ». Il s'agit, en demandant la réduction du temps de travail des femmes, de contrer le projet gouvernemental d'utiliser la main-d'œuvre féminine comme appoint grâce aux embauches à temps partiel. Ces assises réunissent plus de 2 000 personnes et ont un grand écho. [...] En 1967, le secteur féminin enchaîne avec une campagne pour la formation professionnelle suivie, en 1969, d'une autre pour l'indemnisation totale du congé de maternité pour les travailleuses qui n'en bénéficiaient pas encore. Ce droit sera acquis l'année suivante. Sur toute la période, à rebours de l'idéologie dominante, la CGT affirme et défend le droit de la femme au travail, garantie de son indépendance économique et de sa capacité à s'affirmer.

## **LES DIRIGEANTES DE LA CFDT ET LES FÉMINISTES**

[...] Dans la Confédération des travailleurs chrétiens créée en 1919, les femmes étaient organisées en syndicats séparés. Peu considérées, elles se tournaient vers des associations comme l'Union civique et sociale ou la Jeunesse ouvrière chrétienne. En 1944, parce que la secrétaire générale de l'Union des syndicats féminins avait signé la charte syndicale du régime de Vichy, ces organisations sont intégrées à la CFTC, leurs adhérentes restent tenues à l'écart. [...] Une commission confédérale féminine qui réunit 8 à 13 femmes, est élue tous les deux ans lors des congrès. [...]

Sur le plan idéologique, le droit au travail des femmes n'est pas reconnu. [...] La femme est une épouse et une mère, son travail salarié n'est accepté que par nécessité. Cette mentalité héritée du catholicisme subsistera longtemps, même après la déconfessionnalisation de la CFTC acquise en 1964 avec la création de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), toujours pour tenter de renverser le rapport de forces favorable à la CGT, établi en 1945 mais déjà affaibli par la scission de FO en 1947. [...] Arrive parmi les cadres féminins de la CFTC une nouvelle génération qui n'est pas marquée par la morale chrétienne. [...] De 1960 à 1968, les membres de la commission féminine confédérale de la CFDT en font une sorte de club. [...] En juin 1965, deux mois après les assises pour le temps de vivre de la CGT, [est décidée l'organisation d'une] conférence sur le travail des femmes. Elle se tient les 17, 18 et 19 mai 1967.[...] Les mesures

spécifiques souhaitées par la CGT pour les femmes sont considérées comme accentuant leur inégalité avec les hommes. Ce n'est qu'à son congrès de 1967 que la CFDT envisage de laisser aux femmes le choix entre foyer et travail salarié. La question de la contraception reste tabou à l'intérieur de la centrale. [...]

Durant cette première période, les femmes de la CGT, même si elles regrettent la lenteur des progrès, assurent une montée des cadres féminins et mènent avec succès des campagnes de masse sur des problèmes intéressant au premier chef les femmes salariées. Les femmes de la CFDT, elles, sont isolées à l'intérieur de leur organisation et peu actives. En revanche, elles sont proches des féministes. L'aspect politique est également important. Alors que les femmes de la CGT veulent une unité d'action contre le pouvoir gaulliste, celles de la CFDT s'inquiètent du rapport de forces avec la CGT.

## **APRÈS 1968**

Passé le mouvement de Mai. [...] La CFDT instrumentalise les groupes d'extrême gauche qui, eux, instrumentalisent le féminisme. Depuis 1970, le Mouvement de libération des femmes (MLF) occupe cet espace. Il a, lui aussi, partie liée avec les groupes d'extrême gauche, particulièrement hostiles à la CGT qui ne veut pas avoir affaire à eux.

De 1967 à 1974, les travailleurs connaissent une relative « embellie », aboutissement des luttes menées depuis 1962, date de la fin de la Guerre d'Algérie, et en 1968. [...] Mais à partir de 1974, débute une crise que les femmes salariées, toujours traitées en variable d'ajustement, subissent les premières et le plus fortement [...]. [Leurs nombreuses luttes] montrent combien les travailleuses ont évolué. [...] Les ouvrières passent de la grève à l'occupation de l'entreprise qui peut durer des mois. [...]. Les patrons, les repreneurs licencient d'abord les militantes syndicales. Dans les luttes les femmes se révèlent. Les rapports conjugaux sont mis à l'épreuve. Menées soit par la CGT, soit par la CFDT, soit par les deux ensemble, selon l'histoire de l'entreprise, ces luttes et leur répression ont été peu étudiées. L'opinion était alors obnubilée par la campagne du MLF pour le droit d'avorter librement.

Le MLF fait de l'avortement une question de liberté pour la femme. Lors du congrès de 1970, la commission féminine confédérale de la CFDT a été supprimée pour laisser théoriquement place à une activité mixte dans les divers secteurs. [...]. En février 1972 [Jeannette Laot] obtient enfin une déclaration du bureau national : le syndicat ne peut pas se prononcer pour ou contre l'usage de la contraception et de l'avortement mais il peut demander que « soient réunis dans la société les conditions d'information, les moyens permettant un choix libre et responsable. Or à l'évidence cette situation n'existe pas en France. » [...] La CGT prend parti plus tôt, de façon plus nette, en se tenant à l'écart du MLAC et du MLF. En janvier 1973, un document de travail de son secteur social portant sur les allocations familiales indique : « Une politique réellement conforme à l'intérêt familial doit être fondée sur l'égalité de l'homme et de la femme, dans la famille et la collectivité. Elle doit reconnaître au couple le droit d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant [...] C'est par la création de services spécialisés que les moyens scientifiques pourront être mis à la disposition des travailleurs, les actes médicaux et les produits pharmaceutiques dispensés étant pris en charge par la Sécurité sociale. » En mai 1973, lors de la 5e conférence des femmes salariées, la CGT réclame les structures d'accueil spécialisées nécessaires à une information sexuelle, à l'utilisation des moyens anticonceptionnels (avec prise en charge par la Sécurité sociale), l'abrogation de la loi de 1923, l'élaboration d'une nouvelle loi qui envisage l'interruption de grossesse en milieu médical au tarif de remboursement de la Sécurité sociale avec la liberté de décision laissée au couple, à la femme, « chacun demeurant responsable selon sa conscience, ses conceptions philosophiques ou religieuses, d'utiliser ou non les possibilités offertes ». En juin 1973, lors de son congrès la CFDT prend à son tour position.

La stratégie légaliste et apolitique de Choisir, la stratégie politique de désobéissance du MLAC, l'élection de Valéry Giscard d'Estaing soucieux de se débarrasser du problème, aboutissent au dépôt d'une loi que défend Simone Veil, ministre de la Santé. Votée à la fin de l'année 1974, elle est promulguée le 17 janvier 1975.

L'accord entre le Planning et les syndicats se fait d'abord à la base. Il se précise au niveau confédéral durant l'année 1974 en même temps qu'un accord est signé entre la CGT et la CFDT sur les questions féminines qui les avaient opposées jusque-là. Les syndicats, à travers les comités d'entreprise, sont invités à faciliter, durant le temps de travail, l'information sexuelle et

celle sur la maîtrise de la fécondité en faisant appel à des conseillères du Planning. Il s'agit de s'adresser aux « milieux populaires » . Lors de son congrès de juin 1975, après son départ du MLAC, le Planning déclare donner la priorité à l'action avec les travailleurs dans l'entreprise. [...] Un centre d'orthogénie a été installé à la RATP. [...]

La loi de 1975, à l'essai pour cinq ans, doit être confirmée en 1979. À cette occasion, CFDT, CGT et FEN agissent sans le Planning. Le 23 juillet 1979, elles publient un texte commun très argumenté qui relie condition féminine, condition des travailleuses, information sexuelle, maîtrise de la fécondité, engagement syndical et affirme : « l'avortement est un problème social ». Les trois centrales demandent la confirmation et l'amélioration de la loi de janvier 1975. [...]

Opposer le syndicalisme et le féminisme conduit à une impasse car la lutte pour l'égalité des salaires, pour la dignité des femmes dans le travail sont des actions féministes autant que celle pour la contraception et l'IVG. Le féminisme syndical qui s'est affirmé de 1945 à 1979 a fini par lier clairement les deux combats au service des travailleuses les plus nombreuses et les plus démunies. L'histoire de ces luttes montre que les féministes de la CGT, grâce à leur engagement personnel et à leur organisation spécifique surmontèrent les résistances au sein de leur confédération et ne furent pas en retard sur celles de la CFDT, bien au contraire. Il était plus facile aux femmes qui ont pu lire les œuvres de Simone de Beauvoir de ressentir, d'exprimer la singularité féminine et de se battre pour sa reconnaissance. Certaines d'entre elles, comme les militantes du Planning après 1970, ont favorisé la convergence des deux combats féministes. D'autres ont cherché à isoler la CGT faussement taxée d'antiféminisme. Dans cette histoire complexe les divisions politiques de la gauche ont eu un rôle essentiel.

*\*Jocelyne George est historienne. Elle est professeur agrégée d'histoire, docteure d'état.*

*Extraits de Jocelyne George, La Pensée, n°367, juillet-septembre 2011, publiés avec l'aimable autorisation de l'auteur.*

## Suzy Rojtman

Les droits des femmes contre les extrêmes droites,  
Suzy Rojtman\*

le 21 novembre 2016

Les droits des femmes sont à l'heure actuelle un enjeu particulier pour les extrêmes droites, notamment le Front National. Pourquoi ?



Nonna Meyer, directrice de recherche émérite au CNRS, analyse l'électorat du Front National. On retrouve son argumentation notamment dans un article du Monde de décembre 2015. Elle constate que pendant très longtemps les femmes ont voté moins que les hommes pour le parti d'extrême droite. Et cela se retrouve pour ses homologues européens.

Nonna Meyer en analyse les raisons : les femmes, qui occupent moins souvent que les hommes des emplois manuels, sont moins confrontées à la concurrence internationale ; elles seraient moins tolérantes à la thématique xénophobe. Le facteur religieux joue pour les plus anciennes « imprégnées de valeurs chrétiennes universalistes », le féminisme pour les plus jeunes qui rejettent la vision traditionnelle des femmes véhiculée par les extrêmes droites. De plus l'usage de violences physiques dont font preuve les extrêmes droites, déplairait particulièrement aux femmes. Puis elle cite les chiffres : en 1988, le vote des femmes en faveur du FN était de 7 points inférieur à celui des hommes, 6 en 1995 ; en 2002, l'écart était encore de 6 points ; en 2007, de 3 points. Il s'est encore réduit depuis : il n'était plus que de 2 points en 2012, année où, pour sa première candidature présidentielle, Marine Le Pen a augmenté d'un point le score record de son père en 2002, avec 17,9 %. Mais tout ceci n'est pas encore stabilisé : de nouveau de 5 à 8 points d'écart entre le vote des femmes et celui des hommes pour le FN aux européennes de 2014 et 4 points au 1er tour des régionales de 2015. Voilà où est l'enjeu : le vote des femmes sera décisif. Car on l'a bien vu aux dernières régionales : si le FN fait de très bons scores au premier tour, il achoppe au second car il ne peut nouer aucune alliance électorale. La solution pour lui est donc d'élargir son électorat.



Le fait de capter l'électorat féminin fait partie de l'enjeu plus général de la dédiablement, depuis que Marine Le Pen a accédé à la présidence du Front National au congrès de Tours en 2011 : on n'entend plus le FN proférer d'insultes antisémites, il condamne la mondialisation néolibérale, « défend » les ouvriers, les oubliés, les femmes. Il va jusqu'à draguer les jeunes de banlieue. Il prétend respecter les institutions démocratiques, accueillir normalement les journalistes, etc. Mais, tous les analystes politiques le disent et la réalité le montre : le fond est resté le même : anti-immigration par le biais notamment de l'instrumentalisation de la laïcité, de la préférence ou priorité nationale, xénophobe, anti-social, antiféministe, lesbophobe, homophobe.

### **Un discours ambigu, à géométrie variable**

Marine Le Pen a bien perçu que si elle veut accéder au pouvoir, elle ne peut plus servir la même « soupe » que son père, tout du moins à première vue. Notamment sur les femmes. Marine Le Pen s'appuie sur son image de femme moderne, qui travaille, divorcée. Elle se dit presque féministe. Mais, en dehors des déclarations de façade citant Simone de Beauvoir et Olympe de Gouges, quand on y regarde de plus près, le discours est ambigu et à géométrie variable.

En 1996, Jean Marie le Pen déclarait que le corps des femmes ne leur appartenait pas, qu'il appartenait autant à la nature qu'à la nation. Inaudible dans la France actuelle où 75 % de la population est pour l'avortement (sondage IFOP de 2014). Marine le Pen adapte donc son discours. Elle ne serait pas contre l'avortement mais...

Le 15 février 2011, lors d'une interview à La Croix, elle prône le déremboursement de l'avortement.

Dans le programme présidentiel de 2012 elle réclame la « liberté de ne pas avorter », comme si on obligeait quiconque à le faire. Elle préconise aussi l'adoption prénatale, ce qui paraît stupéfiant pour quelqu'un qui prétend combattre fermement la gestation pour autrui. Elle déclare le 5 avril 2012 à Sciences Po « Je suis attachée à cette loi alors que beaucoup de personnalités et d'adhérents y sont opposés ». Mais elle parle « d'avortement de confort », considérant que des femmes emploient l'avortement comme moyen de contraception. Elle avance un argument financier aussi disant que certaines personnes renoncent à se soigner faute

de remboursement alors que l'on rembourse l'avortement. Bref les obstacles que dresse le FN contre l'application de la loi sur l'avortement rendraient ce dernier impossible à pratiquer.

En ce qui concerne l'emploi, on assiste aussi à des déclarations démagogiques contre le temps partiel contraint, contre le fait que les femmes seraient une variable d'ajustement pour les multinationales, contre la grande distribution qui malmène ses salariés. Mais au chapitre des solutions, des mesures concrètes, on est renvoyé sans plus de précision au programme de 2012 (interview sur BFM le 16 octobre 2016). Celui-ci, dans un chapitre intitulé « Soutien aux familles et politique nataliste » préconise un revenu parental, payé 80 % du SMIC, qui pourrait donner un statut, un droit à la retraite aux femmes qui sont malmenées par les multinationales. Ce statut serait un rempart contre la précarité. C'est la seule mesure préconisée.

Le FN nous ressort ici une vieille recette : toutes les études montrent que ce sont les femmes qui prendraient ce revenu parental qui risque de les écarter durablement du marché du travail, et donc de brider leur autonomie financière.

Le FN s'exprime aussi sur les violences faites aux femmes. Voilà ce que dit Marine Le Pen dans L'Opinion du 13 janvier 2016, peu après les agressions de Cologne, en parlant des migrants :

« [...] En revanche, qu'ils agissent comme des criminels (viol et tentative de viol sont des crimes, ne l'oublions pas), qu'ils s'affranchissent des règles essentielles de nos sociétés occidentales, et qu'ils méprisent ouvertement les droits des femmes, me préoccupent grandement. »

Et plus loin : « Le droit à l'intégrité corporelle, de quelque sexe que l'on soit, est un droit parmi les plus essentiels. Ce droit est aujourd'hui attaqué pour nombre de femmes. Que la barbarie puisse s'exercer de nouveau à l'encontre des femmes, du fait d'une politique migratoire insensée, me remplit d'effroi. » Ces paroles laissent largement supposer que les auteurs de violences sont exclusivement les immigrés. Ceci est déclaré au mépris des résultats de l'Enquête nationale sur les violences à l'encontre des Femmes en France de 2000 qui montre bien que les violences ont lieu dans toutes les classes de la société.

L'impasse totale est faite sur la famille qui est le premier lieu des violences. Évidemment, ceci est difficile quand le programme de 2012 proclame : « Institution irremplaçable, la famille est la cellule de base de la société ». D'ailleurs Marie-Christine Arnautu, vice-Présidente (suspendue pour son soutien à Jean Marie Le Pen) mais toujours députée européenne, n'a pas hésité à affirmer dans un communiqué de presse le 25 novembre 2014, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes : « Les gouvernements de François Hollande, comme ceux de Nicolas Sarkozy précédemment, n'ont eu de cesse de disloquer toujours plus la cellule familiale, alors que la crise des familles est la première cause de ces violences. »

Enfin, les déclarations homophobes et lesbophobes qui existaient antérieurement de la part du FN ne sont plus de mise. Le discours du FN semble s'être modernisé. En outre Marine Le Pen s'est bien gardée de participer aux manifs anti mariage pour tous. Elle estime qu'elle n'a pas à « battre le pavé » pour revendiquer (interview du 16 octobre à BFM). Mais sa nièce, Marion Maréchal Le Pen et Bruno Golnisch ne sont visiblement pas de cet avis. Cependant, le programme présidentiel de 2012 est clair : la famille c'est exclusivement l'union d'un homme et d'une femme en vue d'accueillir des enfants. Nés d'un père et d'une mère précise le site. Le FN est opposé à tout mariage entre lesbiennes ou gays et à l'adoption. Au-delà du changement de ton, les positions de fond sont restées les mêmes.

Si l'on regarde du côté du parlement européen ce que votent les député-e-s FN, le tableau est édifiant : elles et ils ont voté contre le rapport Estrela (déc. 2013) qui était une proposition de résolution du parlement européen sur la santé et les droits sexuels et génésiques provenant de la Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres, contre le rapport Zuber (mars 2014) et contre le rapport Tarabella, émanant de la même Commission (mars 2015). Tous ces rapports étaient plutôt assez progressistes sur les droits des femmes.

On ne peut faire un article sur les extrêmes droites et les droits des femmes sans évoquer brièvement la « Manif pour Tous » qui s'est manifestée à nouveau le 16 octobre. Celle-ci veut peser sur les candidats à la présidentielle. Son credo actuel est de dénoncer les « offensives contre la famille ». Elle dénonce la Procréation médicalement assistée (PMA), « PMA sans père » c'est-à-dire pour les femmes célibataires et les couples de

lesbiennes. Découvrir que vivre sans père est très handicapant fera sans doute très plaisir au 1,28 million de familles monoparentales dont le parent est la mère ! (chiffre INSEE 2011).

La « Manif pour Tous » dénonce aussi la gestation pour autrui en utilisant (comme le fait le FN) les mêmes arguments que les féministes : dénonciation de la marchandisation des corps des femmes, de leur instrumentalisation. Mais elle ne le fait pas avec une vision émancipatrice. Elle le fait avec pour but de rétablir la famille traditionnelle : une famille nucléaire bien sûr hétérosexuelle, sans violences en son sein, sans divorce, pas recomposée, pas monoparentale. Avec chacun et chacune à sa place : madame au foyer à élever les enfants et monsieur gagne-pain dehors. Un rêve réactionnaire hors du temps...

En vue de la prochaine présidentielle, il est crucial de dénoncer ce grand bluff : malgré le changement de discours, malgré la captation des arguments féministes, les extrêmes droites ne défendent pas les droits des femmes.

*\*Suzy Rojzman est porte-parole du Collectif national pour le droit des femmes (CNDF).*

*La Revue du projet, n° 61, novembre 2016*

## **Magali Della Sudda**

La tribune récente de Christine Delphy a réactualisé l'une des tensions qui traversent les mouvements féministes contemporains depuis les années 1990 : la question du « voile » musulman. Dans ce texte, la cofondatrice de la revue *Nouvelles questions féministes* et du MLF fait part de son analyse sur la laïcité et le féminisme en s'appuyant principalement sur l'exemple de la loi du 15 mars 2004.



## **La loi du 15 mars 2004**

Votée et rédigée en accord avec les recommandations de la commission Stasi, cette loi vise à résoudre la question de la compatibilité du port du foulard musulman en milieu scolaire avec le principe de laïcité. Dans son article unique, la loi énonce que « [dans] les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit » et prévoit « la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire est précédée d'un dialogue avec l'élève ». La circulaire du 18 mai précise que le couvre-chef arboré par les jeunes filles, la kippa juive ou le turban sikh sont interdits, tout comme la croix pectorale. En se focalisant avant tout sur la manifestation d'une appartenance religieuse plutôt que sur les signes eux-mêmes, cette loi conduit également à proscrire bandana et jupes longues suspectés d'avoir un sens religieux. Ainsi, certaines jeunes filles musulmanes ont pu témoigner d'humiliations vécues en raison de ces dispositions législatives et de leurs interprétations. En revanche, la loi de 2004 qui s'applique aussi dans les territoires qui ne sont pas soumis au régime de séparation entre l'État et les églises, ne revient pas sur l'organisation des aumôneries dans les établissements publics (loi Debré 1959), bien que la commission Stasi ait souligné que ces aumôneries manquaient cruellement d'aumôniers musulmans.

### **Les deux positions des mouvements féministes**

Lors de la préparation de la loi, les débats des mouvements féministes se sont polarisés autour de deux positions : l'une critique à l'égard du caractère patriarcal de l'obligation religieuse faite aux femmes de se couvrir le chef pour ne pas être impudique ; l'autre critique à l'égard d'une laïcité discriminante qui excluait de l'école les jeunes filles, souvent issues de milieux populaires et de territoires anciennement colonisés. Le contexte actuel de suspicion à l'égard de l'islam et, de manière générale, de tolérance au racisme a favorisé, au nom de la liberté des femmes et de la laïcité, la formulation très explicite de discours xénophobes. Anne Zélenky, cofondatrice du MLF et un temps rédactrice sur le site de Risposte laïque témoigne de l'association entre féminisme et « nouvelle laïcité » (Stéphanie Henette-Vauchez). Ces nouveaux thuriféraires de la cause des femmes promeuvent une modalité de régulation de l'expression religieuse fondée sur l'éviction de cette dernière de l'espace public, et notamment de l'école

mais aussi de la rue, voir du domicile lorsqu'il s'agit d'assistantes maternelles. Cette « laïcité falsifiée » (Jean Baubérot) visant tout particulièrement les musulmanes et les musulmans. Opposée à cette première position, Christine Delphy avait été l'une des premières à élever la voix mettant ainsi son parcours de militante historique du féminisme matérialiste au service de la cause. Dans cette deuxième perspective, au nom de la solidarité avec les femmes les plus opprimées par le capitalisme et par la législation laïque de la République française, les femmes musulmanes qui portent le foulard doivent recevoir le soutien des féministes. Cette position a, depuis quelques mois, conduit certaines personnalités à émettre une position féministe radicalement hostile à la laïcité. Ce point de vue occulte souvent les prises de position conciliatrices du féminisme et de la laïcité, mais aussi les voix de femmes musulmanes qui remettent en cause le port du foulard dans la pratique de leur foi. Dans une réponse faite à la journaliste Nathalie Raulin, critique de Christine Delphy, l'historienne Sylvie Tissot fustige l'adjointe au maire du XXe arrondissement qui n'a pas souhaité la présence de Rokhaya Diallo – un temps militante à Mix-Cité et plus connue pour son engagement auprès des Indigènes – à un débat sur le féminisme organisé en mars 2015 et, surtout, exprime l'incompatibilité entre féminisme et laïcité dénonçant la « réécriture de l'histoire du féminisme, dont aucune conquête, contrairement à ce qu'affirme Nathalie Raulin, n'a jamais eu de "fondement laïc". Le combat des femmes pour disposer de leur corps, par le droit à l'avortement notamment, n'a pas été mené au nom de la laïcité. Les plus grands défenseurs de la laïcité étaient quant à eux des hommes, radicaux de gauche, par ailleurs farouches opposants au droit de vote des femmes – sous prétexte que, loin d'être des sujets libres disposant de leur voix, elles allaient voter comme leur curé. La confusion entre "féminisme" et "laïcité" est le résultat d'une opération idéologique dénaturant ce qu'est la laïcité pour en faire le bras armé du combat anti-musulman. » Cette affirmation mérite d'être examinée à l'aune d'une sociologie historique qui permette, d'une part, de rétablir l'historicité des combats féministes et, d'autre part, de prendre appui sur ces luttes communes passées entre féminisme et laïcité pour proposer de délier le nœud gordien.

## **Luttes communes entre féminisme et laïcité**

Le féminisme contemporain s'est constitué de manière indissociable de la laïcité dans les territoires métropolitains des pays industriels tout comme,

durant les premières décennies du XXe siècle, dans nombre de colonies. Ce féminisme des colonies n'est pas le féminisme colonialiste voire raciste qui s'illustra par exemple durant l'Exposition coloniale de 1938. Ce terme désigne ici les mouvements de femmes qui ont porté la cause de l'égalité en tant que femmes indigènes et féministes. En effet, la laïcité, entendue comme un principe de neutralité de l'État et de liberté de conscience individuelle, était une condition sine qua non pour permettre aux femmes de s'unir par-delà leurs différences. L'idéal laïc était porté, certes, par des femmes protestantes, juives, franc-maçonnnes, mais aussi par quelques catholiques – condamnées par le pape – et quelques musulmanes. Au sein du Conseil national des femmes françaises, organisation majoritaire en métropole jusqu'en 1940 et affiliée au Conseil international des femmes, l'idée de laïcité était la plus clairement établie. Elle passait par exemple par le souhait de voir l'école publique être déconfessionnalisée. Ce combat féministe et laïc, il convient de le rappeler, n'était pas spécifique à la France. Ainsi, le vote des déléguées du Congrès national féministe de Rome en 1908 contre l'enseignement religieux dans les écoles publiques fit scandale chez les élites catholiques. Sur le plan civil, la revendication égalitaire, y compris celle du droit au divorce, passait là encore par l'affirmation de la neutralité religieuse du législateur et de l'État. En France, en raison de la forte politisation de la question religieuse à l'époque de la Troisième République (1870-1940) et de la condamnation par l'église du féminisme, en tant qu'héritier du libéralisme philosophique, la laïcité établissait la ligne de partage principale entre les organisations féministes et féminines. D'autres tensions existaient au sein de l'espace de la cause des femmes : sur le choix d'une stratégie réformiste ou radicale, le positionnement sur la question de la lutte des classes et de l'égalité entre femmes, la question du droit de vote, et pour une petite minorité, au sujet de la maîtrise de la fécondité et le refus de la maternité comme destin naturel. Cela n'empêchait pas la plupart des hommes partisans de la laïcité d'avoir été les pourfendeurs du suffrage féminin, au nom de la défense de la République contre le cléricalisme. Le vote des femmes aurait fait rentrer la voix du prêtre dans l'isolement. Les premières consultations électorales ont partiellement confirmé ces craintes : les citoyennes françaises ont bien donné leur préférence à la démocratie chrétienne... mais bien davantage pour des raisons sociologiques et historiques, telle la politisation opérée par l'intense maillage des organisations féminines catholiques, qu'en raison d'une nature religieuse féminine.

La laïcité et le féminisme moderne ont donc bien partagé une essence libérale commune – c'est-à-dire héritière de la philosophie libérale de Condorcet ou de Mary Wollestonecraft – lors de la naissance des premières organisations de femmes (1880-1914), mais cela ne signifie pas pour autant que les visées des organisations féministes et les mouvements porteurs de la mise en œuvre des politiques de laïcité aient été identiques. Si l'objectif minimal du féminisme peut être entendu comme l'autonomie des femmes dans une perspective égalitaire, celui des tenants de la laïcité, est de garantir la neutralité religieuse de l'État. De ce fait, comme l'ont rappelé de nombreuses autrices, la laïcité peut s'accommoder de l'inégalité des sexes, mais le féminisme moderne partage avec le libéralisme le principe de neutralité religieuse de l'état. L'affaiblissement des organisations féministes après 1940 s'est traduit par leur mise en sommeil jusqu'à l'aube des années 1970. La reformulation des enjeux féministes autour des droits à la contraception, à l'interruption volontaire de grossesse et, de manière plus générale du droit des femmes à disposer de leur corps passe de manière plus subtile par une récusation de la place des institutions religieuses comme autorités prescriptrices de normes civiles et sociales, sans que le terme de laïcité ne soit nécessairement évoqué. Pour autant, on trouve parmi les militantes du Planning et des différentes organisations féministes, des femmes qui assument leur foi, y compris des catholiques. Les revendications féministes n'en impliquent pas moins un projet politique critique du patriarcat dans lequel la religion en tant que norme transcendante n'a pas sa place. C'est au nom même de leur féminisme que certaines croyantes engagèrent un combat au sein de leur institution religieuse pour redéfinir les interprétations des textes, la liturgie dans un sens plus favorable aux femmes. Le déplacement des enjeux autour de la parité et politique a fait disparaître un temps la question de l'articulation entre laïcité et féminisme au sein du mouvement des femmes ; il était contemporain du développement d'une politisation de la question du foulard musulman au nom du féminisme mais par des actrices et des acteurs qui n'étaient pas nécessairement impliqués dans les luttes féministes précédentes ou contemporaines.

## **Le respect des libertés individuelles**

Ce rappel historique invite ainsi à proposer une perspective avant tout respectueuse des libertés individuelles pour résoudre ce qui a été constitué comme le nœud gordien du féminisme : les droits à la liberté de conscience,



d'expression dans l'espace public et les droits à l'autonomie et à l'égalité civile, sociale et politique. On peut s'appuyer sur les recherches féministes qui invitent à repenser les notions de sphère publique et de sphère privée, d'État et de famille à l'aune du genre en privilégiant une acception de la laïcité dégagée d'applications particularistes, cette laïcité qu'incarnait le projet de loi Briand sur la séparation des Églises et de l'État, déjà malmenée dès 1905. On rappellera ici qu'au terme d'une discussion, la loi de 1905 ne s'est pas appliquée dans l'Empire colonial, témoignant d'un accommodement de la République avec les particularismes dans l'administration des populations des territoires colonisés, et notamment des femmes. Renvoyées à une ontologie politique encapsulée dans l'islam, les Algériennes indigènes musulmanes furent ainsi privées de droits politiques bien après l'ordonnance d'Alger de 1944. Le risque des formulations actuelles utilisées dans le débat – « féministes blanches », « jeunes filles musulmanes voilées » – est celui d'un placage réductionniste de catégories coloniales sur des réalités sociales bien plus complexes et des positionnements variés. Une réflexion féministe critique sur les usages des catégories religieuses, parfois utilisées de manière réductionniste, permettrait ainsi de sortir de la polémique pour redéfinir la consubstantialité des luttes pour l'égalité dans une perspective inclusive, féministe et laïque.

*\*Magali Della Sudda est historienne. Elle est chargée de recherche en science politique au CNRS.*

*La Revue du projet, n°50, septembre 2015*

## **Maya Surduts**

*Au-delà des célébrations de la légalisation de l'avortement, face aux reculs de ces dernières années le combat pour le respect des femmes à disposer de leur corps reste au cœur des combats féministes.*



## **Quel regard portes-tu sur les célébrations autour des 40 ans de la légalisation de l'avortement ?**

Lors des célébrations, on a entendu parler uniquement de Simone Veil comme si elle représentait à elle seule la lutte pour le droit à l'avortement. C'est vite oublier que non seulement la loi promulguée le 17 janvier 1975 n'a été votée que sous la pression des luttes féministes, mais surtout qu'elle légalise l'avortement sans le reconnaître comme un droit. C'était une grande victoire à l'époque, mais il a fallu se mobiliser très souvent, jusqu'à aujourd'hui, pour arriver au droit à l'avortement. C'est pourquoi nous avons organisé avec le Collectif national pour les droits des femmes (CNDF), une manifestation le 17 janvier 2015 pour rappeler les luttes menées par les femmes elles-mêmes pour s'émanciper de l'oppression qu'elles subissaient, et qu'elles continuent encore à subir dans tous les domaines.

## **Peux-tu revenir sur les luttes qui ont été engagées à l'époque?**

Il faut se remettre dans le contexte de l'époque. La lutte engagée pour le droit à l'avortement était extrêmement subversive : une loi de 1920 interdisait l'avortement et la contraception et même d'en faire la propagande. Le premier mouvement a été lancé le 5 avril 1971 par le manifeste des 343 femmes qui déclaraient ouvertement avoir avorté, et donc avoir enfreint la loi de 1920 – sur la Une de Charlie Hebdo de l'époque elles sont nommées les « 343 salopes ». Ensuite en 1972, il y a eu le procès de Bobigny qui a été un tournant favorable dans l'opinion publique. Enfin, il y a eu le 3 février 1973, le manifeste des 331 médecins qui déclaraient alors avoir pratiqué des avortements.

C'est dans ce contexte de désobéissance civile qu'est créé en avril 1973 le Mouvement pour la liberté de l'avortement et la contraception (MLAC).

Le MLAC regroupait environ 300 comités en France. Ces comités tenaient des permanences pour organiser illégalement les avortements sur place ou les départs à l'étranger. Pendant deux ans, on a bafoué la loi. Mais surtout, les femmes se sont parlé et ont su regrouper leur force. Par exemple des caisses de solidarités ont été organisées pour aider celles qui ne pouvaient pas payer l'intervention (50 francs à l'époque). Ceci a contribué au développement d'une conscience politique du sort réservé aux femmes à ce moment-là. Alors qu'il était interdit, l'accès à l'avortement était ainsi

organisé par les femmes elles-mêmes en lien avec des médecins dans toute la France.

### **Après le vote de la loi, qu'avez-vous fait ?**

A partir de 1976, le MLAC disparaît progressivement. Mais les mobilisations ont continué : en 1979, nous avons obtenu que la loi votée pour cinq ans soit définitive et qu'un centre d'IVG soit créé dans chaque hôpital. En 1982, après de nouvelles mobilisations, nous avons obtenu le remboursement de l'IVG. Durant les années 90, ont eu lieu les premières actions de commandos contre les Centres d'IVG. La Coordination des associations pour le droit à l'avortement et la contraception (CADAC) s'est constituée en réponse à ces actions. On a obtenu la loi Neiertz le 27 janvier 1993 sur le délit d'entrave. Mais il n'est reconnu qu'à l'intérieur de l'hôpital, ce qui explique que les rassemblements anti-avortement du mouvement « Sos tout-petits » devant les hôpitaux ne soient pas interdits.

Enfin, le 4 juillet 2001, nous obtenons la loi qui reconnaît comme droit unique, le droit à la contraception et à l'avortement et qui fait passer le délai légal pour ce dernier à 12 semaines. Enfin l'IVG sort du Code pénal et est inscrit dans le code de la santé.

### **Où en est le droit à l'avortement aujourd'hui ?**

« L'IVG est davantage une concession faite aux femmes qu'un droit à part entière » (Rapport sur l'expertise de l'accès à l'interruption volontaire de grossesse en France, Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2013). En clair, la sexualité féminine sans visée reproductive reste un tabou dans l'inconscient collectif. De là découle, en partie, la difficulté à faire du recours à l'avortement un droit comme un autre.

L'accès à l'IVG est mis à mal en pratique par la disparition des structures de proximité. L'objectif d'un centre d'IVG dans chaque hôpital se heurte à la logique néolibérale qui a déjà provoqué ces dix dernières années la fermeture d'environ 130 centres d'IVG dans le cadre des « restructurations » des centres hospitaliers prévus dans la loi Bachelot. Les difficultés d'accès à l'IVG dans certains territoires font que le délai légal de 12 semaines est parfois dépassé. Les examens demandés ne sont plus effectués à l'hôpital et

les femmes doivent multiplier les rendez-vous en libéral pour les échographies et les prises de sang nécessaires, rallongeant d'autant les délais et les coûts des actes. En outre, au mépris de la loi, certains établissements ne pratiquent pas les avortements entre 10 et 12 semaines de grossesse. L'ultime recours est de se rendre dans un pays où les délais sont supérieurs, notamment aux Pays-Bas, en Espagne ou en Grande-Bretagne.

Par ailleurs, la parole des ultraconservateurs se libère et elle est plus visible. Il y a eu une vraie bascule au moment de la « Manif pour tous ». Lors du vote de l'amendement pour supprimer la notion de situation de détresse, des députés de l'opposition se sont insurgés contre la « banalisation » du droit à l'avortement. En représailles, des élus UMP ont même proposé le déremboursement de l'IVG qui a été retoqué. Soutenue par le pape, une « marche pour la vie » avait rassemblé à Paris entre 16 000 et 40 000 personnes.

C'est ce qui s'est passé en Espagne, en 2013 quand le gouvernement conservateur de M. Rajoy a fait passer un projet de loi visant à restreindre le droit à l'avortement, effaçant la législation de 2010. Cette attaque s'inscrit dans l'offensive européenne des opposants aux droits des femmes comme l'a illustré en décembre 2013 le rejet du rapport Estrela (Rapport sur la santé et les droits reproductifs, traitant de l'accès aux contraceptifs et à l'avortement, de la procréation médicalement assistée, de l'éducation sexuelle et de la liberté de conscience) par le parlement européen. Ce rapport proposait que l'avortement soit de la compétence de l'Union européenne encourageant ainsi tous les États membres à l'autoriser. Ce refus d'accepter le droit des femmes à disposer de leur corps, cette persistance à les considérer comme des sous-citoyennes non autorisées à décider par elles-mêmes désignent l'enjeu des luttes : quelle société voulons-nous ?

Aujourd'hui nous continuons à nous mobiliser pour exiger l'abrogation de la loi Bachelot et un plan d'action pour la réouverture de centres à la hauteur des besoins ainsi que l'amélioration du service rendu aux patientes. La Ministre Marisol Touraine a récemment fait des annonces dans le bon sens notamment la possibilité de l'IVG par aspiration sous anesthésie locale en dehors des hôpitaux (dans les centres de santé et les centres de planning familial). Mais il faudra continuer à se mobiliser tous et toutes ensemble

pour s'assurer de la réelle mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs et du respect fondamental des femmes à disposer de leur corps.

*\*Maya Surduts est animatrice de la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et la contraception (CADAC).*

*Propos recueillis par Nadhia Kacel.*

## **Saliha Bousedra**

Contrairement aux courants « réglementaristes » qui défendent la prostitution comme travail légal compatible avec la pensée de Marx, l'analyse de ses écrits montre que pour lui il n'y a pas d'émancipation dans l'activité prostitutionnelle.



Les « réglementaristes » estiment que l'activité exercée par la prostituée doit faire l'objet d'une reconnaissance officielle pour être intégrée dans le régime général des activités relevant du travail, que ce travail soit celui d'un salarié ou d'un indépendant. Une partie de ces courants reconnaît que la prostitution ne relève pas d'une activité épanouissante, tout en pensant qu'elle n'est pas pire que l'activité d'une ouvrière. Le raisonnement des réglementaristes conduit à dire que la seule différence qui persiste entre ces deux activités est que l'une est une activité légale quand l'autre ne l'est pas. Ils font également appel à l'analyse marxienne du travailleur salarié pour dire que la prostitution doit être légalement reconnue pour que les prostituées puissent améliorer les conditions d'exercice de leurs activités.

### **Travail concret, travail abstrait**

Attribuer à Marx une position réglementariste repose, en réalité, sur un certain nombre de confusions concernant la conception marxienne du travail. Tout d'abord, les courants réglementaristes ratent non seulement la dimension historiquement déterminée du mode de production capitaliste,

mais aussi le caractère double du travail qui s'y révèle. Lorsque Marx envisage le travail d'un point de vue anthropologique, cela implique qu'on ne puisse pas séparer l'activité productive humaine à la fois des individus qui l'accomplissent, des moyens de travail (outils de travail et matériaux) et des produits de cette activité. Cette dimension qui définit le « travail concret » est vraie pour toutes les sociétés et de tout temps. En revanche, Marx met en évidence une deuxième dimension qui est spécifique au mode de production capitaliste, le « travail abstrait ». Cette dimension réduit le travail à la seule production de valeur d'échange, indépendamment de l'activité, des moyens de production et des produits concrets. Comme le réglementarisme ne tient pas compte de ces distinctions, ce n'est qu'en reprenant à son compte la notion de « travail abstrait » qu'il peut considérer la prostitution comme un travail.

Imprégné d'un regard déterminé par notre mode de production, le réglementarisme projette sur un certain nombre de rapports sociaux et humains le point de vue du capital lui-même. Ainsi, le réglementarisme se trouve conduit, à travers le concept marxien de « travail abstrait » dont il fait usage sans le nommer, à faire la promotion de la marchandisation de vastes pans d'activités productives humaines non encore accaparées par le capital. En revendiquant une extension légale de la forme abstraite du travail pour inclure l'activité prostitutionnelle, le réglementarisme ne promet ni plus ni moins qu'une prise en charge et une régulation de l'activité sexuelle par le marché. Dans cette bataille l'enjeu du droit et de la légalité constitue pour le capital une étape importante en vue de parvenir à une exploitation réussie.

### **Activité sexuelle vénale et travail abstrait**

En définissant le travail abstrait, Marx écrit : « Si l'on fait abstraction du caractère déterminé de l'activité productive et donc du caractère utile du travail, il reste que celui-ci est une dépense de force de travail humaine. La confection et le tissage, bien qu'étant des activités productives qualitativement distinctes, sont l'une et l'autre une dépense productive de matière cérébrale, de muscle, de nerf, de main, etc., et sont donc, en ce sens, l'une et l'autre du travail humain » (Le Capital, livre I). C'est dans cet « etc. » que les réglementaristes pensent pouvoir inclure le sexe dans la conception marxienne du travail abstrait. Or cette inclusion est pour le moins cavalière. Si ce grand penseur du travail qu'est Marx avait dû intégrer l'usage

marchand des parties intimes du corps, il ne l'aurait certainement pas laissé dans l'implicite d'un « etc. ».

Si nous abordons spécifiquement la question de la prostitution, nous constatons que l'activité prostitutionnelle – de tous les « travaux humains » dont parle Marx – est la seule et unique activité où ce qui est vendu est justement ce qui n'est vendu nulle part ailleurs, dans aucun autre travail. Si le travailleur « loue » bien « son corps » au capitaliste (avec ses muscles, ses nerfs, son cerveau, etc.), la prostituée, en revanche, est la seule qui autorise un accès à des parties du corps privées, jamais incluses dans la vente de la force de travail pour l'ensemble des travailleurs dont parle Marx. La prostitution est par conséquent l'unique activité où la location du corps de l'individu inclut une (ou des) partie(s) du corps dont l'accès reste partout ailleurs formellement interdit. Nous voyons ici comment la prostitution se détache radicalement et de façon tout à fait spécifique de l'ensemble des « travaux humains » dont parle Marx dans le livre I du Capital.

### **Prostitution et lumpenproletariat**

De plus, les réglemmentaristes omettent de mentionner que Marx a explicitement parlé de la prostitution. Si, dans les Manuscrits économique-philosophiques de 1844, la position de Marx sur la question de la prostitution semble encore se chercher, par la suite et jusqu'au livre I du Capital au moins, nous pouvons dégager une position constante de Marx relativement à cette question. Que ce soit dans Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, dans Les Luttes de classes en France ou dans le livre I du Capital, on constate que la prostitution est systématiquement rangée du côté de ce que Marx appelle le lumpenproletariat.

Ce dernier, selon Marx, est constitué du prolétariat ruiné et des déclassés qui ont abandonné la lutte des classes et cessé de résister. D'après Marx, il s'est constitué historiquement comme l'ennemi du prolétariat, bien qu'il en émane en partie. Le lumpenproletariat est généralement composé d'« une masse nettement distincte du prolétariat industriel, pépinière de voleurs et de criminels de toute espèce, vivant des déchets de la société, individus sans métier avoué, rôdeurs, gens sans aveu et sans feu, différents selon le degré de culture de la nation à laquelle ils appartiennent, ne démentant jamais le caractère de lazzaroni » (Les Luttes de classe en France). Si les prostituées font partie de cette catégorie d'individus, ce que nous pouvons retenir ici est que, d'une part, la prostitution n'appartient pas

au registre d'une définition « positive » du travail, c'est-à-dire qu'elle ne constitue pas un accomplissement pour les humains ; et que, d'autre part, elle apparaît comme « distincte » du prolétariat. Dans ces conditions, elle n'appartient même pas à la définition « négative » du travail tel qu'il existe sous l'égide du capital (autrement dit le travail payé par du capital). Cela veut dire que, même si Marx a connaissance de formes de prostitution rémunérées par du capital et relevant donc du « travail productif » – comme c'est le cas dans les « bordels » que Marx évoque à titre d'exemple dans les Théories sur la plus-value –, il ne l'intègre pas pour autant dans le domaine du travail.

En effet, même lorsque Marx décrit dans le livre I du Capital les franges de travailleurs et des travailleuses les plus dominées, il parle à cet égard du « précipité le plus bas », il n'y inclut pas la catégorie de « prostituée ». Sans doute ici est-il utile de lire attentivement cet extrait des Luttres de classes en France : « [D]epuis la cour jusqu'au café borgne se reproduisait la même prostitution, la même tromperie éhontée, la même soif de s'enrichir, non point par la production, mais par l'escamotage de la richesse d'autrui déjà existante. » Marx invoque ici une soif de s'enrichir qui ne passe pas par la production mais par le vol, la tromperie, etc., et qui est propre à la haute bourgeoisie comme au lumpenproletariat. Pourtant, on ne peut pas dire que la prostituée « vole » le client, ni non plus que le client « vole » la prostituée. Dans ce cas qu'est-ce qui motive cette classification par Marx ?

Il y a plusieurs pistes possibles à ce sujet. Nous n'en proposerons qu'une ici : la prostitution est une question qui a occupé Marx tout au long de son œuvre, quoique de façon relativement marginale. Il est possible de considérer que la prostituée, tout comme le criminel, soit, pour Marx, le degré ultime auquel le capital réduit la vie humaine. Si la prostitution peut être envisagée d'un point de vue capitaliste tout comme l'activité du criminel (dont Marx – dans les Théories sur la plus-value – dit qu'il est un « producteur » au sens où il donne du travail au juge, au serrurier, au criminologue, aux scientifiques, etc.), ces activités sont des activités où l'individu a finalement accepté ce à quoi le capital veut le réduire en le dépossédant non pas seulement des conditions objectives permettant l'effectuation de son activité, comme c'est le cas pour le prolétaire, mais également de tous les éléments qui fondent, en quelque sorte, son « humanité ». L'individu du lumpenproletariat est en quelque sorte celui qui a « cédé » sur sa part d'humanité, celui qui a lâché la lutte et la résistance que



constitue, pour Marx, l'activité productrice, « cette rude, mais fortifiante école du travail » (La Sainte Famille). Il est celui qui, prêt à vendre tout de lui-même, se trouve dans « la situation du seul prolétariat ruiné, le dernier degré où tombe le prolétaire qui a cessé de résister à la pression de la bourgeoisie » (L'Idéologie allemande). D'où nous pouvons comprendre qu'il n'y a pas, selon Marx, de perspective d'émancipation dans l'activité prostitutionnelle et qu'elle constitue davantage une sorte de perte radicale du lien qui rattache cet « organisme vivant » à sa part de résistance et d'« humanité ».

Marx a parfaitement connaissance de la violence des rapports de domination qui s'exerce sur les femmes prostituées. Il écrit : « La prostitution est un rapport dans lequel tombe non pas seulement la prostituée mais aussi le prostitué dont l'ignominie est encore plus grande » (Manuscrits économique-philosophiques de 1844). Si, pour Marx, l'activité prostitutionnelle relève du lumpenproletariat et non pas du prolétariat, il ne s'agit en aucun cas pour lui de condamner les prostituées mais au contraire de condamner les travaux nuisibles aux femmes et de les émanciper de la situation à laquelle elles sont réduites. Cette émancipation des femmes devra passer notamment par l'abolition mondiale de la prostitution, qui s'accompagne de mesures sociales, tout autant que par une pleine reconnaissance des femmes dans le monde social du travail.

Si les enfants faisaient bien partie de la catégorie du monde des travailleurs au XIXe siècle, certaines sociétés ont su faire le choix de ne pas attendre que ces derniers obtiennent plus de droits : elles ont choisi, au contraire, de retirer les enfants purement et simplement du marché du travail. Interdiction du travail des enfants et des « travaux nuisibles aux femmes », c'est bien ce que Marx a défendu dans le cadre d'une interview accordée au journal le Chicago Tribune de décembre 1878. Si nous sommes parvenus à abolir le travail des enfants sans passer par un développement du « droit syndical », il est temps plus que jamais que nos sociétés et nos luttes aboutissent aux mêmes résultats pour la prostitution. n

*\*Saliha Boussedra est philosophe. Elle est doctorante en philosophie à l'université de Strasbourg.*

*La Revue du projet, n° 61, novembre 2016*

# MJCF et PCF : quel projet féministe ?

## Charte revendicative du MJCF

### Point 4) L'égalité Femmes/ Hommes est une nécessité !

*27% de différence de salaires en moyenne, temps partiels imposés, violence, discriminations, le capitalisme se nourrit des discriminations patriarcales, de genre et les développe. Cela doit cesser !*

- A travail égal, salaire égal : le salariat ne saurait être divisé dans sa rétribution entre femmes et hommes. Il faut gagner l'égalité au travail du point de vue des carrières et des salaires. Il faut permettre cette égalité en renforçant les services publics nécessaires : éducation, crèche et garde.
- De véritables politiques interventionnistes pour les droits des femmes : une politique abolitionniste ambitieuse de la prostitution et la création d'un ministère de l'égalité femmes/hommes.
- Le respect pour tous : interdiction des représentations sexistes et renvoyant une image dégradante des femmes et des hommes. Combattre les stéréotypes et droit des femmes de se vêtir comme elles l'entendent
- Plan pénal d'envergure contre les violences faites aux femmes : création d'un délit d'insulte existe, meilleure prise en compte des plaintes, une réponse pénale plus adéquate et plus rapide, notamment face à l'épidémie de meurtres de femmes en France.
- Un véritable programme de prévention : généralisation de centres d'hébergements d'urgence, des programmes scolaires de prévention obligatoire sur l'égalité femme/homme dès le plus jeune âge, en luttant notamment contre la société patriarcale...



- Le droit de se protéger partout et pour tous : nous demandons la gratuité de tous les moyens de contraceptions et de protection contre les IST. Nous revendiquons le libre accès aux préservatifs féminins et masculins, dans tous les lieux médicaux ou espaces appropriés, ainsi que la mise en place de distributeurs publics accessibles et gratuits pour tous.

- L'IVG est un droit fondamental : les pressions sur les femmes qui souhaitent avorter sont insupportables. Nous demandons la généralisation des plannings familiaux et l'ouverture massive de centre différenciés des maternités et ce sur tout le territoire. Suppression de la clause de conscience des médecins.



## Programme « la France en Commun » du PCF

### Pour le partage des pouvoirs

- Créer un ministère de plein droit avec un budget dédié multiplié par dix et les moyens d'une véritable approche intégrée de l'égalité femmes-hommes dans tous les ministères
- Modifier l'article 1er de la Constitution : «la loi *garantit* (et non plus favorise) l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».
- Adopter une nouvelle loi pour une parité intégrale et généralisée pour toutes les élections, à tous les niveaux de responsabilités, avec une répartition non genrée des rôles entre les femmes et les hommes (abaissement progressif du seuil déclenchant les pénalités en cas de non respect de cette loi).

- Rendre inéligible un élu convaincu de violences sexistes et/ou sexuelles.
- Lutter contre le harcèlement de rue : droit à la ville et à l'espace public à égalité pour toutes et tous.

### **Pour la fin des violences faites aux femmes : une loi-cadre**

- Faire progresser les droits des victimes : extension de l'ordonnance de protection qui doit être délivrée dans les 24 heures, application du principe de réparation intégrale du préjudice, renforcer les hébergements d'urgence et les logements pérennes pour les femmes victimes de violences.
- Interdire la correctionnalisation des infractions à caractère sexiste et/ou sexuel de nature criminelle (viols, mutilations sexuelles féminines).
- Mettre en œuvre une politique de prévention : formation spécifique et obligatoire de tous les professionnel-le-s concerné-e-s. Grandes campagnes publiques d'information et de sensibilisation.
- Garantir la délivrance ou le renouvellement du titre de séjour pour les femmes étrangères victimes de violences.
- Mettre en place des observatoires départementaux de lutte contre les violences faites aux femmes.

### **Pour l'éducation à l'égalité de la crèche à l'université**

- Déconstruire les stéréotypes : donner une formation spécifique à l'approche genrée aux enseignant-e-s, à l'ensemble des personnels scolaires et des modules de cours spécifiques pour permettre aux élèves et aux étudiant-e-s d'identifier et de comprendre ces stéréotypes ; lutter contre les stéréotypes de genre dans les manuels scolaires ; rétablir les ABCD de l'égalité.
- Lutter contre les inégalités de genre dans la réussite scolaire : mettre fin à la différenciation des contenus et à l'individualisation des parcours qui justifient les inégalités ; relance de la formation initiale et continue des enseignant-e-s pour leur permettre d'interroger leurs

pratiques et de les faire évoluer au service de la réussite de toutes et tous.

- Accompagner l'orientation des élèves et des étudiant-e-s : des dispositifs spécifiques doivent être prévus pour accompagner les élèves qui s'orientent dans un secteur où leur genre est minoritaire.
- En finir avec les événements associatifs et/ou culturels sexistes dans le monde universitaire.

### **Pour l'égalité professionnelle**

- Garantir l'égalité salariale : le code du travail doit intégrer des grilles salariales respectant strictement les diplômes et les qualifications, sur le plan de la rémunération comme de l'évolution de carrière.
- Revaloriser les métiers féminisés : revalorisation de tous les secteurs et métiers féminisés avec rattrapage immédiat des écarts de salaires, passage aux 32 heures pour toutes et tous sans perte de salaire.
- Lutter contre les temps partiels subis en garantissant un plancher minimal de 24 heures hebdomadaires et en mettant fin aux dérogations à cette obligation.
- Augmenter les retraites : un vaste plan de rattrapage des retraites est nécessaire pour que les femmes qui ont subi les inégalités salariales et professionnelles retrouvent rapidement le même niveau de retraite que les hommes.
- Lutter contre les violences sexistes au travail : formation obligatoire des élu-e-s du personnel et à charge obligatoire dans toutes les entreprises des coordonnées du médecin du travail, de l'association Stop Violences et des lieux d'accueil et d'écoute locaux.
- Créer un service public de la petite enfance de la naissance à 5 ans avec possibilité d'entrer à la maternelle dès 2 ans pour les enfants dont les parents le souhaitent.

### **Droit à disposer de son corps**

- Inscrire dans la constitution le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) comme droit fondamental des femmes. Les moyens

humains et financiers doivent y être consacrés (ouvertures de CIVG, centres de santé...).

- Garantir l'accès à la contraception libre, gratuit mais aussi accessible sous toutes ses formes (stérilet, préservatif féminin, implants, pilules...) Cela nécessite des gynécologues, pharmaciens et personnels de santé formés ainsi que l'ouverture de plannings familiaux et de centres de santé.
- Pour assurer l'égalité entre toutes les femmes la procréation médicalement assistée (PMA) doit être ouverte à toutes sans discriminations.
- La liberté de disposer de son corps pour tout-e-s s'oppose en tout point à son aliénation capitaliste, par soi-même comme par autrui. La gestation pour autrui (GPA) doit être formellement interdite et condamnée, et ce au niveau international. La loi pour l'abolition de la prostitution doit être accompagnée par des moyens plus importants, notamment en ce qui concerne les parcours de sortie des personnes prostitué-es.
- L'identité de genre doit être protégée comme l'identité sexuelle contre les discriminations. Le changement d'état civil des personnes trans doit être libre et gratuit. Révision du code de la famille à l'aune de l'égalité de genre.